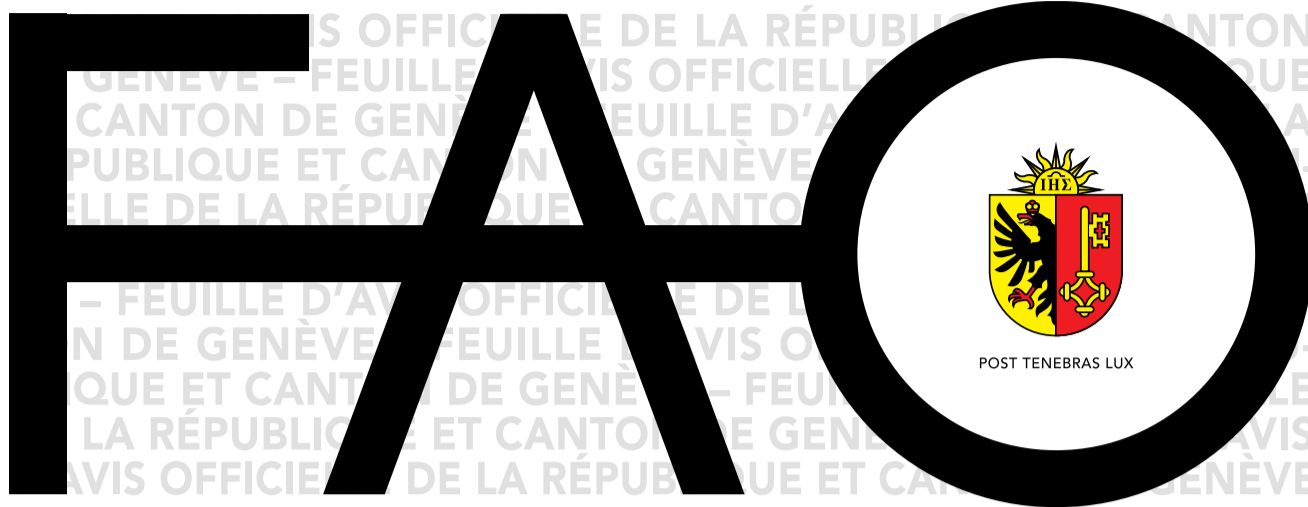


L'INFO UTILE

Consultez
le site officiel
Internet
de l'Etat de Genève

à l'adresse

<http://www.geneve.ch>



Feuille d'Avis Officielle de la République et canton de Genève

Paraît trois fois par semaine:
lundi, mercredi et vendredi

Promenades genevoises au fil de l'eau LE RHÔNE

L'une des plus belles – et des plus longues – promenades du canton de Genève est le sentier du Rhône, qui longe le fleuve sur sa rive gauche, du Bois-de-la-Bâtie au village de La Plaine.

Cet itinéraire au fil de l'eau s'effectue dans sa plus grande partie dans les bois – bois de la Bâtie, bois de Planfonds, bois de Châtillon, bois de Treulaz – et permet de découvrir l'univers très particulier des berges naturelles du fleuve ainsi que des sites préservés et protégés, telles la réserve naturelle du Moulin-de-Vert à Cartigny ou les Teppes de Verbois, situées sur la rive droite du fleuve après le barrage de Verbois.

Perspective inhabituelle

Le Rhône prend sa source au glacier du Rhône dans le massif du Saint-Gothard, s'écoule jusqu'à la Méditerranée sur 812 kilomètres, dont 290 kilomètres en Suisse, et traverse sur 27,2 kilomètres le ter-

ritoire genevois qu'il quitte peu après Chancy. Par son débit important, il est moins sensible aux pollutions que les petites rivières genevoises.

La navigation sur le fleuve, dans sa partie genevoise, est limitée aux «Bateaux du Rhône» et barges transportant les déchets de Genève à l'usine d'incinération des Cheneviers.

Divers ponts et installations jalonnent le fleuve sur son parcours genevois: parmi celles-ci, on peut citer le barrage du Seujet, achevé en 1995, la station d'épuration Step Aire 2, inaugurée en septembre 2003, l'usine d'incinération des Cheneviers et le barrage hydro-électrique de Verbois.

L'une des particularités du sentier du Rhône est qu'il passe sous les

ponts – pont Butin, pont de l'autoroute de contournement, pont de Peney – offrant ainsi au randonneur et amateur d'ouvrages d'art une perspective totalement inhabituelle.

Faune et flore remarquables

La protection des rives du Rhône genevois est assurée depuis 1989 par la loi sur la protection générale des rives du Rhône (L 4 13). Par ailleurs, en application de la Convention internationale de Ramsar*, ratifiée par la Suisse en 1976, le secteur allant de la rade de Genève au Rhône jusqu'à la frontière nationale est reconnu d'importance européenne pour l'hivernage des oiseaux d'eau, notamment les fuligules milouin et morillon qui forment en hiver de grands rassemblements. Après la jonction avec les eaux boueuses de l'Arve, le Rhône s'élargit et se mue en un lac de retenue jusqu'au barrage de Verbois, séjour de prédilection pour de nombreux oiseaux aquatiques et migrateurs.

Dans ce site, qui bénéficie également depuis 1991 d'une protection fédérale (OROEM: ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et oiseaux migrateurs d'importance internationale et nationale avec inventaire), les oiseaux sont recensés avec précision afin de suivre au mieux l'évolution des effectifs. L'application de ces dispositions ainsi que l'arrêt de la chasse sur le canton depuis 1974 ont grandement bénéficié aux oiseaux d'eau, leur nombre et leur diversité n'ayant jamais été aussi grands que ces dernières années.

On peut ainsi aisément observer de nombreux oiseaux aquatiques. Et si l'on ne voit que rarement le renard et le blaireau, il est facile de repérer leurs terriers. Le castor et la tortue bourbouse, notamment, sont également des habitants des lieux. Quant à la flore, elle est riche et remarquable, surtout dans les prairies sèches du Moulin-de-Vert et des Teppes de Verbois.



Le large lit du Rhône avant le barrage de Verbois.

Photo Chancellerie d'Etat

Dans les nombreux bois qui bordent le fleuve se retrouvent le chêne, le charme, le hêtre, l'érable champêtre et le pin sylvestre. L'argousier pousse dans les zones graveleuses alors que le saule et l'aune occupent les rives partiellement inondées. Dans les roselières et les prairies sèches, on retrouve notamment la sauge des prés et plusieurs orchidées.

Le Moulin-de-Vert: un site protégé

La réserve du Moulin-de-Vert occupe sous les falaises de Cartigny un ancien méandre du Rhône, asséché lors de la correction du fleuve en 1940 avant la construction du barrage hydro-électrique de Verbois, terminée en 1944. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce secteur était animé par l'activité de moulins où les agriculteurs de la Champagne amenaient le grain. Les moulins ont disparu, mais le nom a subsisté et les sentiers et chemins utilisés autrefois par les chars de nos ancêtres sont aujourd'hui parcourus par les amateurs de nature préservée.

Des villages à découvrir

Promenade au fil de l'eau, certes, mais il arrive que le sentier, en raison de l'érosion des falaises de sable et de gravier qui bordent le fleuve, s'éloigne momentanément de l'eau pour grimper vers les champs et les villages. On traverse ainsi le joli hameau de Loëx, situé juste en face des immeubles du Lignon, et les villages de Cartigny et d'Avully qui habitent notamment de remarquables maisons rurales des XVII^e et XVIII^e siècles.

Chancellerie d'Etat

En collaboration avec le Service du programme de renaturation des cours d'eau et des rives

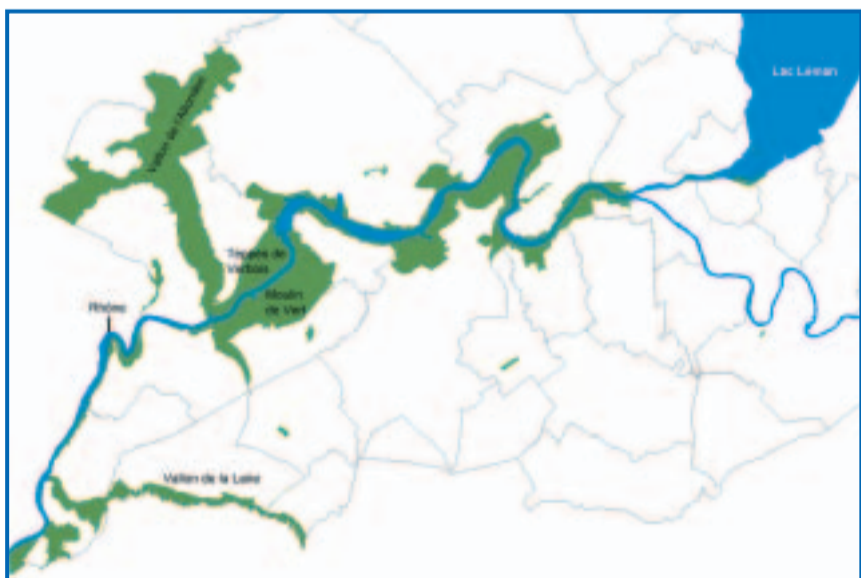
* La Convention relative aux zones humides d'importance internationale a été adoptée à Ramsar, en Iran, en février 1971. Elle a pour objectif de conjuguer les politiques nationales à une action internationale coordonnée afin de protéger les zones humides existantes. Le site de la rade et du Rhône genevois jusqu'à la frontière nationale font partie des huit sites Ramsar suisses.

Pour en savoir plus:

Fiche-rivière Le Rhône, éditée par le Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, disponible gratuitement au Service du programme de renaturation des cours d'eau et des rives (tél. 022 327 70 84) et au Centre de documentation et des publications de la Chancellerie d'Etat (14, rue de l'Hôtel-de-Ville; e-mail: cidp@etat.ge.ch).

Internet:

<http://www.geneve.ch/eau/service/publi.asp>
<http://www.geneve.ch/nature/service/decouv-nat/decouv-nat.html>



Les réserves naturelles et espaces protégés reliés au Rhône.

SOMMAIRE

CHANCELLERIE D'ÉTAT

2

DJPS

2

DAEL

3

DASS

3

DEEE

3

MÉMENTO COMMUNAL

4 à 6

POUVOIR JUDICIAIRE

7

MARCHÉS PUBLICS

7-8

REGISTRE DU COMMERCE

8 à 12

VENTES,
AUTORISATIONS ET REQUÊTES

11-12




La réserve naturelle du Moulin-de-Vert.

Photo Chancellerie d'Etat

CHANCELLERIE D'ÉTAT

ANNUAIRE OFFICIEL 2004



ANNUAIRE OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE
ET CANTON DE GENÈVE
2004

CHANCELLERIE D'ÉTAT
INFORMATION,
DOCUMENTATION
ET PUBLICATION

Vous cherchez les coordonnées de l'administration cantonale (téléphone, adresse, e-mail, site Internet), et quantité d'autres informations utiles (communes genevoises, autorités fédérales, ambassades suisses à l'étranger, etc)?

Commandez l'annuaire officiel 2004 !

sur le site :
www.geneve.ch/publications/annu_2004.asp

ou au :
Centre d'information, de documentation et des publications (CIDP),
rue de l'Hôtel-de-Ville 14,
tél : 022 327 21 18, fax : 022 327 21 19,
e-mail : cidp@etat.ge.ch.

Prix : 38 francs
(+ 5 francs de frais d'expédition)

VOTATION POPULAIRE
DU 26 SEPTEMBRE 2004

Sur:

Votation fédérale

- l'arrêté fédéral du 3 octobre 2003 sur la naturalisation ordinaire et sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la deuxième génération;
- l'arrêté fédéral du 3 octobre 2003 sur l'acquisition de la nationalité par les étrangers de la troisième génération;
- l'initiative populaire du 26 avril 2002 «Services postaux pour tous»;
- la modification du 3 octobre 2003 de la loi sur les allocations pour perte de gain (en cas de service ou de maternité).

Votation cantonale

- la loi modifiant la loi sur la vente à l'emporter des boissons alcoo-

liques (Interdiction de vente à l'emporter de boissons alcoolisées par distributeurs automatiques, dans les stations-service et les magasins accessoires, les commerces de location de films, les kiosques et autres établissements), du 22 janvier 2004 (I 2 24 - 8834);

- la loi modifiant la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi), du 13 février 2004 (L 5 20 - 8694).

Prises de position des partis politiques, autres associations ou groupements

Le service des votations et élections rappelle les dispositions de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, et tient à la disposition des partis politiques, autres associations

ou groupements, les formules spéciales de prises de position (ces formules doivent être retirées exclusivement au service des votations et élections, 25, route des Acacias, 2e étage, entrée rue Le-Royer, en face du garage Citroën). Les prises de position doivent être déposées, en mains propres, au service des votations et élections (même adresse), accompagnées de la signature de 50 électeurs au moins, ayant le droit de vote en matière fédérale et cantonale, au plus tard le lundi 9 août 2004, avant midi.

Les partis politiques siégeant au Grand Conseil, et les comités référendaires n'ont pas besoin de fournir de signatures lors du dépôt de leur prise de position.

Tout groupement qui dépose une prise de position lors d'une votation fédérale, cantonale ou municipale doit remettre dans les 60 jours après la date du scrutin les comptes relatifs

à l'opération de vote concernée, y compris la liste des donateurs, à l'inspection cantonale des finances. Il est rappelé que tout dépôt de prises de position qui, après vérification, ne respectera pas les conditions légales sera refusé.

VOTATION COMMUNALE
À VANDEUVRES
DU 24 OCTOBRE 2004

Sur:

- la délibération du Conseil municipal de la commune de Vandœuvres du 10 février 2004 ouvrant un crédit destiné à la réalisation de travaux d'aménagement du centre du village et annulation de la délibération du 12 janvier 2004.

Prises de position des partis politiques, autres associations ou groupements

Le service des votations et élections rappelle les dispositions de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, et tient à la disposition des partis politiques, autres associations ou groupements, les formules spéciales de prises de position (ces formules doivent être retirées exclusivement au service des votations et élections, 25, route des Acacias, 2e étage, entrée rue Le-Royer, en face du garage Citroën).

Tout groupement qui dépose une prise de position lors d'une votation fédérale, cantonale ou municipale doit remettre dans les 60 jours les comptes relatifs à l'opération de vote concernée, y compris la liste des donateurs, à l'inspection cantonale des finances.

Les prises de position doivent être déposées, en mains propres, au service des votations et élections (même adresse), accompagnées de la signature de 15 électeurs au moins, ayant le droit de vote en matière communale à Vandœuvres, au plus tard le lundi 6 septembre 2004, avant midi.

Les partis politiques siégeant au conseil municipal ainsi que les auteurs du référendum n'ont pas besoin de fournir de signatures lors du dépôt de leur prise de position.

Il est rappelé que tout dépôt de prises de position qui, après vérification, ne

respectera pas les conditions légales, sera refusé.

VOTATION COMMUNALE
À CHÊNE-BOUGERIES
DU 26 SEPTEMBRE 2004

Sur:

- la délibération du Conseil municipal de la commune de Chêne-Bouggeries du 1er avril 2004 donnant un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier No 29241-511 situé à l'angle de la route de Malagnou et du chemin de la Chevillarde, au lieu dit «Les Hauts-de-Malagnou» sur le territoire de la commune de Chêne-Bouggeries.

Prises de position des partis politiques, autres associations ou groupements

Le service des votations et élections rappelle les dispositions de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, et tient à la disposition des partis politiques, autres associations ou groupements, les formules spéciales de prises de position (ces formules doivent être retirées exclusivement au service des votations et élections, 25, route des Acacias, 2e étage, entrée rue Le-Royer, en face du garage Citroën).

Tout groupement qui dépose une prise de position lors d'une votation fédérale, cantonale ou municipale doit remettre dans les 60 jours les comptes relatifs à l'opération de vote concernée, y compris la liste des donateurs, à l'inspection cantonale des finances.

Les prises de position doivent être déposées, en mains propres, au service des votations et élections (même adresse), accompagnées de la signature de 25 électeurs au moins, ayant le droit de vote en matière communale à Chêne-Bouggeries, au plus tard le lundi 9 août 2004, avant midi.

Les partis politiques siégeant au conseil municipal ainsi que les auteurs du référendum n'ont pas besoin de fournir de signatures lors du dépôt de leur prise de position.

Il est rappelé que tout dépôt de prises de position qui, après vérification, ne respectera pas les conditions légales sera refusé.

JUSTICE, POLICE ET SÉCURITÉ

DJPS

ÉPREUVE INTERMÉDIAIRE
À L'INTENTION
DES AVOCATS-STAGIAIRES

(art. 16 et 26 du règlement d'application de la loi sur la profession d'avocat)

Un examen écrit sur les règles professionnelles et la gestion d'une étude aura lieu le vendredi 3 septembre 2004, de 9 h à 12 h, salle du Grand Conseil, 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Les candidats sont invités à s'inscrire au département de justice, police et sécurité, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève, d'ici au vendredi 13 août 2004, à 16 h. Les inscriptions qui parviendront au département après cette date seront refusées.

ÉPREUVES INTERMÉDIAIRES
D'ORGANISATION JUDICIAIRE
ET DE PROCÉDURES
À L'INTENTION
DES AVOCATS-STAGIAIRES

(art. 16 et 26 du règlement d'application de la loi sur la profession d'avocat)

La session de septembre/octobre 2004 se déroulera à Uni-Mail, selon le programme suivant:

- procédure civile genevoise: mardi 21 septembre 2004, de 14 h à 17 h, auditorium R280;
- procédure pénale genevoise: jeudi 23 septembre 2004, de 14 h à 17 h, auditorium S150;
- procédure administrative genevoise: mardi 28 septembre 2004, de 14 h à 17 h, auditorium R280.

Les candidats sont invités à faire parvenir leur inscription au département de justice, police et sécurité, 14, rue de

l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève, jusqu'au vendredi 3 septembre 2004, à 16 h. Les inscriptions qui parviendront au département après cette date seront refusées.

En s'inscrivant, les candidats doivent fournir une copie de leur carnet semestriel d'auditeur, ainsi qu'une copie des récépissés attestant du paiement des cours. Pour les notes acquises, les candidats sont priés de fournir une copie du procès-verbal y relatif et d'indiquer à quelle session ces notes ont été obtenues.

Les candidats sont tenus de prendre part aux 3 épreuves composant l'examen lors de la même session.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ

pour cafetier, restaurateur et hôtelier

Le département de justice, police et sécurité informe les intéressés qu'une session d'examen pour l'obtention du certificat de capacité prévu par la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement, du 17 décembre 1987 (LRDBH), et son règlement d'exécution du 31 août 1988, aura lieu les lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 décembre 2004.

Sont prévus durant cette session les types d'examen suivants:

- Examen complet (6 modules): 1re inscription ou pour les personnes avec obligation de se représenter à l'ensemble des modules d'examen suite à échec complet à la précédente session.
- Examen partiel (1 à 5 modules): pour les personnes avec obligation de se représenter à certains modules suite à échec partiel à la précédente session.

3. Examen partiel limité à la LRDBH (1 module): pour les personnes déjà au bénéfice d'un certificat de capacité délivré par un autre canton (art. 13, al. 1, lettre a, du règlement) ou d'un diplôme de capacité délivré par les écoles professionnelles reconnues par le département (art. 13, al. 1, lettre b, du règlement).

4. Examen partiel (2 modules): pour les métiers «de bouche» avec exploitation limitée à une buvette permanente (art. 13, al. 1, lettre c, du règlement).

Pour tous les types d'examen précités, les candidats doivent s'inscrire par écrit, sur la formule officielle, aux guichets du service des autorisations et patentes (SAP), 42-44, avenue du Cardinal-Mermillod, Carouge (1er étage), du lundi 5 juillet au vendredi 29 octobre 2004, dernier délai (les inscriptions déposées après cette date ne seront plus prises en compte). Les documents à joindre à la demande sont les suivants: copie de la pièce d'identité et copie des certificats et diplômes. L'émolument à verser lors de l'inscription est de 100 F par module, avec un maximum fixé à 400 F. L'inscription n'est prise en compte qu'après paiement de cet émolument. Seuls les candidats qui seront convoqués par le SAP se présenteront à l'examen.

P.-S. - Le département attire expressément l'attention des candidats sur les points suivants:

- L'admission du candidat à une session d'examen ne garantit aucunement une place auprès d'un organisme de formation indépendant du département. Le candidat est ainsi responsable des formalités liées à l'inscription éventuelle à un cursus de formation.

- Le candidat est responsable de s'assurer qu'il remplit les conditions personnelles (art. 5 LRDBH: nationalité suisse ou permis de séjour adéquat, exercice des droits civils, bons antécédents) pour obtenir, en temps utile, l'autorisation d'exploiter un établissement.

- L'exploitation d'un établissement soumis à la LRDBH n'est possible que sous réserve de la délivrance d'une autorisation formelle délivrée par le SAP.

RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS
SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le département de justice, police et sécurité rappelle que toute manifestation ou réunion de personnes sur la voie publique doit être autorisée par son secrétariat général (case postale 3962, 1211 Genève 3, tél. 022 327 21 06, fax 022 327 06 00) et que le défaut de cette autorisation est passible des peines de police (arrêts jusqu'à trois jours ou/et amende jusqu'à 2000 F). En outre, l'occupation de tout domaine public doit aussi être autorisée par la collectivité publique qui en assure la gestion (pour la Ville de Genève: service des agents de ville et du domaine public, case postale 3737, 1211 Genève 3, tél. 022 418 61 00, fax 022 418 61 01) et l'autorisation du service des autorisations et patentes (42-44, avenue du Cardinal-Mermillod, 1227 Carouge, tél. 022 308 52 00, fax 022 308 52 52) doit également être obtenue s'agissant de l'organisation d'une manifestation revêtant un caractère de divertissement public (bal, concert, etc.) ou d'une tombola, de la diffusion de films ou de l'exploitation d'une buvette.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES,
RÉGISSEURS ET AUX PERSONNES
DONNANT LOGEMENT À AUTRUI

Il est rappelé aux propriétaires d'immeubles ou logeurs, aux régisseurs et à toute personne ayant à son domicile des pensionnaires ou des sous-locataires qu'ils sont tenus d'annoncer à l'office cantonal de la population, dans les 15 jours, l'arrivée ou le départ de leurs locataires, sous-locataires ou pensionnaires.

La même obligation incombe aux employeurs logeant des apprentis, ouvriers ou domestiques, y compris le personnel de maison, et généralement à quiconque octroie, à quelque titre que ce soit, logement à autrui.

Les personnes qui séjournent dans le canton pour une durée n'excédant pas 3 mois ne sont pas tenues à être annoncées.

Les personnes qui ont l'obligation de s'annoncer ou de faire une annonce doivent fournir à l'office cantonal de la population les renseignements nécessaires à l'établissement et à la tenue à jour du registre des habitants. Il a été créé, sous forme de carte de correspondance, des déclarations qui doivent être remplies entièrement par le logeur et mises à la poste aussitôt après l'entrée ou la sortie des locataires, sous-locataires, pensionnaires ou personnes logées à quelque titre que ce soit.

Ces déclarations sont délivrées gratuitement à l'office cantonal de la population, 1-3, rue David-Dufour, case postale 51, 1211 Genève 8, et dans tous les postes de gendarmerie du canton.

La conseillère d'Etat chargée du département de justice, police et sécurité: Micheline SPOERRI.

AMÉNAGEMENT, ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT



ENQUÊTE PUBLIQUE

au sens de l'article 17, alinéa 2, lettre f, du règlement d'application de la loi sur les constructions et les installations diverses, du 27 février 1978 (RALCI), et de l'article 27 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987 (dérogation de destination hors zone à bâtir).

Ire insertion

Demande No DD 99297. Requérante: Swisscom Mobile SA, Network Rollout West. Objet:

installation pour téléphonie mobile sur parcelle No 14060, feuille No 26, 4, route de Satigny, commune de Meyrin.

Le dossier et les plans relatifs à la demande susvisée, qui implique, vu la situation hors d'une zone à bâtir, une dérogation de destination par rapport aux normes de la zone dans laquelle la parcelle considérée est située et dont l'objet peut appeler l'application de l'article 14 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) dans la mesure où il constituerait la cause d'inconvénients graves pour le voisinage ou le public, peuvent être consultés à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (police des constructions, 5, rue David-Dufour) pendant le délai de 30 jours, dès la première publication dans la Feuille d'avis officielle, soit jusqu'au 9 septembre 2004.

Pendant ce délai, les tiers intéressés peuvent adresser leurs observations éventuelles à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.

18-254486

ENQUÊTE PUBLIQUE

au sens de l'article 17, alinéa 2, lettre f, du règlement d'application de la loi sur les constructions et les installations diverses, du 27 février 1978 (RALCI), et de l'article 26 de la loi

d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987 (dérogation de destination en zone à bâtir).

Ire insertion

Demande No DD 99116. Requérant: M. Pascal Grütter pour TDC Suisse SA-Sunrise. Objet:

installation pour téléphonie mobile sur parcelle No 6137, feuille No 21, avenue Adrien-Lachenal, commune de Versoix.

Le dossier et les plans relatifs à la demande susvisée, qui implique, vu la situation dans une zone à bâtir, une dérogation de destination par rapport aux normes de la zone dans laquelle la parcelle considérée est située et dont l'objet peut appeler l'application de l'article 14 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) dans la mesure où il constituerait la cause d'inconvénients graves pour le voisinage ou le public, peuvent être consultés à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (police des constructions, 5, rue David-Dufour) pendant le délai de 30 jours, dès la première publication dans la Feuille d'avis officielle, soit jusqu'au 9 septembre 2004.

Pendant ce délai, les tiers intéressés peuvent adresser leurs observations éventuelles à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.

18-254592

ENQUÊTE PUBLIQUE NO 1388

2e insertion

Commune de Versoix, chemin du Petit-Montfleury (Projet de plan localisé de quartier No 29197-541)

Le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement vous informe que le projet de plan localisé de quartier No 29197-541 situé au chemin du Petit-Montfleury, le long de la voie CFF, sur le ter-

ritoire de la commune de Versoix, est déposé:

– au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, service de l'information du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36;

– à la mairie de Versoix, 18, route de Suisse (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30), tél. 022 775 66 00;

où il peut être consulté du 26 juillet au 8 septembre 2004 inclusivement.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le département.

Ce plan modifie pour partie le plan localisé de quartier No 26654-541 adopté par le Conseil d'Etat le 4 juillet 1973. Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, case postale, 1211 Genève 8.

ENQUÊTES PUBLIQUES

au sens de l'article 17, alinéa 2, lettre f, du règlement d'application de la loi sur les constructions et les installations diverses, du 27 février 1978 (RALCI), et de l'article 26 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987 (dérogation de destination en zone à bâtir).

3e insertion

Demande No DD 99271. Requérant: TDC Suisse SA/Sunrise/Orange, représenté par Arxom SA/M. Abdulrahim Abid. Objet:

installation pour téléphonie mobile sur parcelle No 1698, feuille No 19, 10, chemin de la Rippaz, commune de Vandœuvres.

Le dossier et les plans relatifs à la demande susvisée, qui implique, vu la situation dans une zone à bâtir, une dérogation de destination par rapport aux normes de la zone dans laquelle la

parcelle considérée est située et dont l'objet peut appeler l'application de l'article 14 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) dans la mesure où il constituerait la cause d'inconvénients graves pour le voisinage ou le public, peuvent être consultés à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (police des constructions, 5, rue David-Dufour) pendant le délai de 30 jours, dès la première publication dans la Feuille d'avis officielle, soit jusqu'au 26 août 2004.

Pendant ce délai, les tiers intéressés peuvent adresser leurs observations éventuelles à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.

18-251436

3e insertion

Demande No DD 99268. Requérant: TDC Suisse SA/Sunrise, représenté par Arxom SA/M. Abdulrahim Abid. Objet:

installation pour téléphonie mobile sur parcelle No 3133, feuille No 68, 1, rue Michel-Servet, commune de Genève-Plainpalais.

Le dossier et les plans relatifs à la demande susvisée, qui implique, vu la situation dans une zone à bâtir, une dérogation de destination par rapport aux normes de la zone dans laquelle la parcelle considérée est située et dont l'objet peut appeler l'application de l'article 14 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) dans la mesure où il constituerait la cause d'inconvénients graves pour le voisinage ou le public, peuvent être consultés à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (police des constructions, 5, rue David-Dufour) pendant le délai de 30 jours, dès la première publication dans la Feuille d'avis officielle, soit jusqu'au 26 août 2004.

Pendant ce délai, les tiers intéressés peuvent adresser leurs observations éventuelles à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.

18-251435

ENQUÊTE PUBLIQUE

au sens de l'article 17, alinéa 2, lettre f, du règlement d'application de la loi sur les constructions et les installations diverses, du 27 février 1978 (RALCI), et de l'article 27 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987 (dérogation de destination en zone à bâtir).

3e insertion

Demande No DD 99270. Requérant: Swisscom Mobile SA, Network Rollout West. Objet:

Modification d'une installation pour téléphonie mobile sur parcelle No DP480, feuille No 15, route de Crassier, commune de Céligny.

Le dossier et les plans relatifs à la demande susvisée, qui implique, vu la situation dans une zone à bâtir, une dérogation de destination par rapport aux normes de la zone dans laquelle la parcelle considérée est située et dont l'objet peut appeler l'application de l'article 14 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) dans la mesure où il constituerait la cause d'inconvénients graves pour le voisinage ou le public, peuvent être consultés à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (police des constructions, 5, rue David-Dufour) pendant le délai de 30 jours, dès la première publication dans la Feuille d'avis officielle, soit jusqu'au 26 août 2004.

Pendant ce délai, les tiers intéressés peuvent adresser leurs observations éventuelles à la mairie ou au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.

18-251437

Le conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, de l'équipement et du logement: Laurent MOUTINOT.

ACTION SOCIALE ET SANTÉ



EXAMENS INTERCANTONAUX POUR CHIROPRACTIENS

Vu l'article 6, alinéa 1, de son règlement du 19 septembre 1974 visant à unifier les examens pour chiropractiens en Suisse et vu l'article 2, alinéa 1, du règlement de mars 1980 concernant les examens intercantonaux pour chiropractiens, la confé-

rence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires a décidé de fixer comme suit le prochain examen des chiropractiens:

Examens écrits: lundi 25 octobre 2004.
Examens oraux: jeudi 28 octobre 2004; vendredi 29 octobre 2004; samedi 30 octobre 2004.

Les candidats qui remplissent les conditions d'admission sont priés d'adresser leur inscription et la documentation nécessaire au secrétariat central de la conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires (CDS), Weltpoststrasse 20, case postale, 3000 Berne 15, jusqu'au 1er septembre 2004 dernier délai.

Le règlement concernant les examens intercantonaux pour chiropractiens et la formule d'inscription peuvent être obtenus auprès du secrétariat central de la CDS, Weltpoststrasse 20, case postale, 3000 Berne 15, ou auprès du secrétariat central de l'Association suisse des chiropractiens, Sulgenauweg 38, 3007 Berne.

Les candidats seront informés de la décision concernant leur admission aux examens et recevront le programme des examens après expiration du délai d'inscription.

Le conseiller d'Etat chargé du département de l'action sociale et de la santé: Pierre-François UNGER.

ÉCONOMIE, EMPLOI ET AFFAIRES EXTÉRIEURES



TRAVAIL DE NUIT (DÉFINITION, COMPÉTENCES)

(Loi sur le travail)

Le département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures rappelle aux employeurs que, en vertu de l'article 16 de la loi sur le travail, l'occupation des travailleurs est interdite en dehors des limites du travail de jour et du travail du soir fixées à l'article 10 de ladite loi. Les dispositions spéciales de l'ordonnance 2 de la loi sur le travail applicables à certaines catégories d'entreprises sont cependant réservées.

Les dérogations à l'interdiction de travailler la nuit sont soumises à autorisation, accordées respectivement par les autorités cantonales (OCIRT), pour le travail de nuit temporaire, et par les autorités fédérales (SECO), pour le travail de nuit régulier ou périodique. Les conditions d'octroi des permis sont désormais les mêmes pour les femmes et les hommes.

Par travail de nuit temporaire (art. 17 LTr), il faut entendre le travail de nuit:

b) qui présente un caractère exceptionnel, en cas d'intervention de durée limitée n'excédant pas six mois. Une seule prolongation de six mois peut être opérée.

Est réputé régulier ou périodique, le travail de nuit dont la durée excède les limites fixées aux points a et b.

TRAVAIL DE NUIT: CONDITIONS D'AUTORISATION ET COMPENSATION

(Loi sur le travail)

Le département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures rappelle aux employeurs que, en vertu des articles 17, 17a, b de la loi sur le travail, les dérogations à l'interdiction de travailler la nuit sont soumises à autorisation.

Le travail de nuit est autorisé aux conditions suivantes:

1. L'employeur doit démontrer un besoin urgent.
2. Les travailleurs doivent avoir donné leur **consentement**.
3. La durée de ce travail ne peut pas dépasser 9 heures ou 10 heures pauses incluses.
4. L'employeur doit accorder une **majoration de salaire d'au moins 25 %** au travailleur occupé moins

de 25 nuits par année (travail de nuit à titre temporaire).

5. Le travailleur occupé plus de 24 nuits par année a droit à:

- une compensation en temps équivalant à 10 % de la durée de ce travail, sous réserve du délai transitoire de trois ans applicable à certaines catégories de travailleurs;
- des mesures spéciales de protection (conseils, examen médical, possibilité de se reposer et de s'alimenter, sécurité sur le chemin du travail, organisation des transports, prise en charge des enfants).

A teneur de l'article 17b, alinéa 3, de la loi sur le travail, le repos supplémentaire de 10 % n'est pas dû lorsque:

- pour l'ensemble de l'entreprise, la durée maximale de travail hebdomadaire n'excède pas pour un emploi à temps complet:
 - 35 heures pauses comprises, en cas de durée de poste réduite à 7 heures en moyenne,
 - 36 heures pauses déduites, en cas de semaine de 4 jours;
- il existe une compensation équivalente prévue dans une convention collective de travail.

L'office cantonal de l'inspection et des relations du travail, 35, rue des Noirettes, 1227 Carouge, case postale 1255,

1211 Genève 26 (La Praille), est à disposition des intéressés pour fournir des compléments d'information à ce sujet.

PROTECTION DE LA SANTÉ: OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS

(Loi sur le travail)

Le département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures rappelle que, conformément aux dispositions des articles 6 et 48 de la loi sur le travail ainsi que de l'article 2 de son ordonnance d'application (OLT 3), les employeurs et les travailleurs sont tenus aux obligations suivantes:

Pour protéger la santé des travailleurs, l'employeur est tenu de prendre toutes les mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions d'exploitations de l'entreprise. L'employeur est notamment tenu de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer et d'améliorer la protection de la santé et de garantir la santé physique et psychique des travailleurs. Il doit en particulier faire en sorte que le travail soit organisé d'une façon appropriée.

L'employeur fait collaborer les travailleurs aux mesures de protection de la santé et ceux-ci doivent seconder l'employeur dans l'application de ces prescriptions.

Les travailleurs ou leurs représentants dans l'entreprise doivent en outre être **informés et consultés** sur les affaires concernant les questions relatives à la protection de la santé.

Le conseiller d'Etat chargé du département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures: Carlo LAMPRECHT

MÉMENTO COMMUNAL

MÉMENTO DE LA VIE COMMUNALE

Selon les renseignements communiqués sous la responsabilité des communes.



VILLE DE GENÈVE

Maire: MULLER Pierre
Vice-président:

TORNARE Manuel

Conseillers administratifs:
FERRAZINO Christian
HEDIGER André
MUGNY Patrice

Administration municipale:

tél. 022 418 20 00. Les bureaux sont ouverts de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h (vendredi: 16 h).

Secrétariat du Conseil administratif et secrétariat du Conseil municipal: Palais Eynard, 4, rue de la Croix-Rouge.

Service de l'état civil: 37, rue de la Mairie, tél. 022 418 66 50, fax 022 418 66 51. Les bureaux sont ouverts de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h.

Gendarmerie: poste principal, 5, chemin de la Gravière, tél. 022 427 81 11.

Service des agents de ville et du domaine public: ouvert au public du lundi au jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, 29, boulevard Helvétique, tél. 022 418 61 00, fax 022 418 61 01.

Service du feu (appel de secours): 118
Etat-major et administration: tél. 022 418 71 81.

Commandant de bataillon:

It col LEGERET Olivier.

Levée des ordures: rive droite et quartier des Acacias: tous les lundis et jeudis; rive gauche, sauf le quartier des Acacias: tous les mardis et vendredis. Les récipients (conteneurs, sacs perdus 110 l officiels) doivent être mis à la disposition de la voirie pour 6 h 30, le matin de levée. Les conteneurs doivent être remis à leur place immédiatement après la collecte.

Résidus volumineux: tels que meubles, frigos, cuisinières: évacuation sur demande à la division de la voirie, tél. 022 418 42 22.

Résidus non ménagers soit les résidus industriels ordinaires provenant de l'exploitation d'une usine, ainsi que l'activité artisanale ou commerciale: leur évacuation n'incombe pas à la commune, mais aux intéressés eux-mêmes.

Levée du vieux papier pour 2003: la levée du vieux papier s'effectuera tous les mercredis de chaque mois sur l'ensemble du territoire de la ville.

Les particuliers ne sont pas autorisés à collecter le papier déposé en vue du ramassage de la voirie. Pour tout renseignement, s'adresser à la division de la voirie, tél. 022 418 42 00.



AIRE-LA-VILLE

Maire: DUVILLARD Henri
Adjoints:

NOVELLE Dominique
ROCH Barthélemy

Mairie: 37, rue du Vieux-Four, 1288 Aire-la-Ville, tél. 022 757 48 29, fax 022 757 48 32; heures d'ouverture: mardi de 15 h à 19 h, jeudi de 8 h à 11 h 30.

Etat civil: office d'état civil de la Champagne, mairie de Bernex, tél. 022 850 92 92.

Gendarmerie: 13, rue des Bossons, 1213 Onex, tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. NOVELLE Bernard, tél. 022 757 49 59.

Ecoles: enfantine et primaire, tél. 022 757 49 75.

Levée des ordures: samedi de 6 h 30 à 9 h.



ANIÈRES

Maire: ASCHERI Patrick
Adjoints:

GAVILLET Marianne
SERAFIN Serge

Mairie: 1, route de la Côte-d'Or, 1247 Anières, tél. 022 751 11 45; heures d'ouverture: tous les jours du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h sauf mercredi après-midi fermé.

Etat civil: Corsier, sur rendez-vous au No de tél. 022 751 90 61.

Gendarmerie: La Pallanterie, tél. 022 752 11 11.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. DECHEVRENS Pierre-Yves, cdt, tél. 022 751 11 95.

Ecole d'Anières: 66, rue Centrale, 1247 Anières, tél. 022 751 92 92.

Levée des ordures: lundi et jeudi matin: pour la région comprise entre la route cantonale d'Hermance et le lac (du Nant-d'Aisy au chemin de la Gravière), tous les bordiers de la route d'Hermance; mardi et vendredi, reste de la commune. **Déchets imputrescibles:** le premier lundi de chaque mois; premier mardi de chaque mois, reste de la commune. **Déchets compostables:** levée hebdomadaire tous les lundis, toute l'année.

Voirie: Transvoirie SA, 10, rue des Sablières, 1217 Meyrin, tél. 022 306 15 15, fax 022 306 15 16.



AVULLY

Maire: RIEM René
Adjoints:

DEMIERRE Jean-Marc
STALDER Christophe

Mairie: 40, chemin des Tanquons, tél. 022 756 92 50; heures d'ouverture: lundi et jeudi de 15 h à 18 h, mardi et vendredi de 9 h à 12 h.

Etat civil: office d'état civil de la Champagne, mairie de Bernex, tél. 022 850 92 92.

Gendarmerie: 13, rue des Bossons, 1213 Onex, tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. STALDER Christophe, cdt, tél. 022 756 27 86.

Ecoles: enfantine et primaire, Avully-Village, tél. 022 756 12 84.

Garderie: 31, route d'Epesses, tél. 022 756 19 63.

Levée des ordures: mardi et vendredi matin; **papier:** premier jeudi du mois; **verre:** dernier mardi du mois.



AVUSY

Maire: CASTELLA André
Adjoints:

GARDI Eric
MEYER Monique

Mairie: 42, route du Creux-du-Loup, Sézegnin, 1285 Athenaz, tél. 022 756 17 33, fax 022 756 30 28; heures d'ouverture: mardi de 7 h 30 à 12 h et jeudi de 14 h 40 à 18 h.

Etat civil: office de l'état civil de la Champagne, mairie de Bernex, tél. 022 850 92 92.

Gendarmerie: Onex, tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. GARDI Eric, cdt, tél. 022 756 20 09.

Ecoles: enfantine et primaire Athenaz, tél. 022 756 26 29.

Levée des ordures: vendredi matin.



BARDONNEX

Maire: WALDER Alain
Adjoints:

DELÉTRAZ Jean-Charles
MOUTY Nicole

Mairie: château de Compsières, tél. 022 721 02 20, fax 022 721 02 29; heures d'ouverture: mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 8 h 30 à 18 h.

Gendarmerie: pour Landecy et La Croix-de-Rozon, Carouge, tél. 022 308 82 66; reste de la commune, Onex, tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. VERNAIN-PERRIOT Nicolas, cdt, tél. 022 771 13 17.

Ecoles: Compsières, tél. 022 721 02 80; Bossenaz, tél. 022 771 16 26.

Levée des ordures ménagères: mardi et vendredi matin. Levée des déchets compostables: mercredi après-midi. Levée du verre en porte à porte: dernier mardi de chaque mois. La déchetterie de Fémé (entre les villages de Landecy et Charrot) est ouverte tous les jours. Des bennes sont à disposition pour la récupération du verre, papier, déchets de jardin, alu, PET, textile, pile, médicament, huile, fer blanc.



BELLEVUE

Maire: ETTER Claude
Adjoints:

BEAUVERD Marcel
FABBI Daniel
Direction de l'administration: DOMINÉ Steve

Officier d'état civil: PANIER Christine

Etat civil: s'adresser à l'office intercommunal d'état civil à Pregny-Chambésy, tél. 022 758 03 20, fax: 022 758 03 22.

Mairie: 329, route de Lausanne, 1293 Bellevue, tél. 022 959 88 20, fax 022 959 88 21; heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 13 h 30 à 19 h.

Gendarmerie: poste de police de Versoix, tél. 022 755 10 21.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. HOSTETTLER Jean-Charles, tél. 022 774 44 68.

Sauvetage du lac: président JEANCLAUDE Serge, tél. 079 508 04 64; local: tél. 022 774 23 28.

Ecoles: Bellevue, tél. 022 774 22 76, fax 022 774 22 79.

Levée des ordures et gestion du centre de récupération: Transvoirie SA; dépôt, tél. 022 341 15 19; enlèvement des immondices tous les mardis dès 5 h 30 et vendredis dès 8 h.



BERNEX

Maire: MAURIS Alain-Dominique
Conseillers administratifs:

DAL BUSCO Serge
HONEGGER Michel

Mairie: 313, rue de Bernex, 1233 Bernex, tél. 022 850 92 92; ouvert lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30; le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 sans interruption. Horaire d'été, du 5 juillet au 13 août 2004: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 14 h 30 sans interruption.

Etat civil: de la Champagne et Bernex, tél. 022 850 92 30 / 022 850 92 31, ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Gendarmerie: 13, rue des Bossons, 1213 Onex, tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. RENTSCH Mathias, cdt, tél. 022 777 17 57.

Ecoles: Luchepelet, tél. 022 757 67 01; Vailly, tél. 022 757 27 39; Lully, tél. 022 850 91 85.

Levée des ordures: tous les mercredis et samedis plus une levée supplémentaire tous les lundis pour les immeubles.

«COMMUNES GENEVOISES»

Prochaine parution:

lundi 13 septembre 2004



CAROUGE

Maire: NOBS Marc
Conseillers administratifs:

MEYER Francette
VON HALLER Jeannine

Mairie: 14, place du Marché, tél. 022 307 89 87; heures d'ouverture: tous les jours de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h, sauf le samedi.

Etat civil: heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. En dehors de ces heures, l'office reçoit, pour les mariages, uniquement sur rendez-vous.

Gendarmerie: 18, rue de la Fontenette, tél. 022 342 02 66.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. SIEVE Oscar, tél. 022 771 33 72.

Sauveteurs auxiliaires: GUILLET Bernard, tél. 022 342 03 19.

Ecoles: enfantine et primaire: Jacques-Dalphin, tél. 022 342 28 32; Pervenches, tél. 022 342 27 51; Promenades, tél. 022 342 59 40; Tambourine, tél. 022 301 48 71; Val-d'Arve, tél. 022 342 05 51

Levée des ordures: 2 fois par semaine lundi et jeudi (zone rouge); 2 fois par semaine mardi et vendredi (zone verte).

Levée des déchets organiques: 2 fois par semaine mardi et vendredi (zone rouge), 2 fois par semaine lundi et jeudi (zone verte).

Levée du papier: tous les mercredis (zone rouge et zone verte).

Déchets encombrants: sur rendez-vous les jours ouvrables de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Centre travaux voirie, 92, route du Val-d'Arve, calendriers et informations tél. 022 307 84 84.



CARTIGNY

Maire: JAUNIN François
Adjoints:

BOLLE DE PAOLI Delphine
PONTINELLI Alberto

Le secrétariat de la mairie est ouvert: lundi 14 h à 17 h, mercredi de 8 h à 12 h 30. Le maire et les adjoints reçoivent à la mairie le mardi de 18 h à 19 h ou sur rendez-vous (tél. 022 756 12 77).

Office d'état civil de la Champagne: mairie de Bernex, tél. 022 850 92 92.

Gendarmerie: 13, rue des Bossons, 1213 Onex, tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. MERMOUD Olivier, tél. 022 756 32 92.

Ecole: enfantine et primaire, tél. 022 756 20 28.



CÉLIGNY

Maire: SCHUTZ Antoine
Adjoints:

BOISSIER Esther
PESSÉ François

Mairie: tél. 022 776 21 26; heures d'ouverture: les mardis et mercredis de 9 h à 11 h.

Gendarmerie: Versoix, tél. 022 755 10 21.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. PIPOZ Alain, cdt, tél. 022 776 67 66.

Ecoles: enfantine et primaire, tél. 022 776 17 13.

Levée des ordures: mardi matin, dernier jeudi du mois pour la ferraille; le verre doit être déposé dans les conteneurs à la voirie et route des Coudres (ancien local pompiers); pour le papier, une benne est à disposition à la voirie; pour les textiles, habits, etc., une benne est à disposition à la voirie.



CHANCY

Maire: BÜHLER Johann
Adjoints: GUNTER René
WENGER Christiane

Mairie: 7, chemin de la Ruelle, 1284 Chancy, tél. 022 756 15 32, fax 022 756 20 29; heures d'ouverture: lundi de 15 h 30 à 17 h, mardi et mercredi de 10 h à 11 h 30, jeudi de 17 h à 19 h.

Etat civil: office d'état civil de la Champagne, mairie de Bernex, tél. 022 850 92 30/31.

Gendarmerie: tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. GUNTER Frédéric, tél. 022 792 66 59.

Ecole: tél. 022 756 38 47.

Levée des ordures: mardi et vendredi.



CHÊNE-BOUGERIES

Maire: BIEDERMANN Emile
Conseillers administratifs:

RIVOIRE Claude
GRANDJEAN-KYBURZ Béatrice

Mairie: 136, route de Chêne, secrétariat-comptabilité, tél. 022 348 66 77, ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h; secrétaire général: GAILLAND Raphaël.

Villa Sismondi: 4, route du Vallon, état civil arrondissement Chêne-Bougeries-Voirons, tél. 022 348 62 70, fax 022 869 89 23.

Sécurité municipale: tél. 022 869 89 34, fax 022 869 89 23.

Gendarmerie: Thônex, 93, rue de Genève, tél. 022 348 63 03 et 022 348 57 75.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. CRAUSAZ Gérald, cdt, tél. 022 347 00 67.

Sauveteurs auxiliaires: GOLAY Eric, tél. 022 349 50 40.

Ecoles: Chêne-Bougeries, Conches, La Gradelle, Grange-Canal, chemin De-La-Montagne, Belvédère.

Levée des ordures: lundi, mercredi, vendredi, le matin; ferraille: premier jeudi; objets encombrants et incinérables: deuxième jeudi du mois; **papier:** troisième jeudi de chaque mois; **verre:** quatrième jeudi du mois.



CHÊNE-BOURG

Maire: DE CANDOLLE Beatriz
Conseillers administratifs:

DEBARGE Pierre Antoine
DUPONT CARRILHO Béatrice

Mairie: 46, avenue Petit-Senn, 1225 Chêne-Bourg, tél. 022 869 41 10, fax 022 348 15 80; heures d'ouverture: du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Etat civil: du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Gendarmerie: poste de Thônex, tél. 022 348 63 03.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. BORCARD Hubert, tél. 022 348 28 45.

Sauveteurs auxiliaires: ANNEN Peter, tél. 022 349 51 92.

Ecoles: Petit-Senn, tél. 022 348 78 38; place Favre, tél. 022 348 57 71; de Haller, tél. 022 348 00 42; du Plateau, tél. 022 348 72 12; Floraire, tél. 022 349 68 78.

Levée des ordures: lundi, mercredi, vendredi, le matin; **ferraille:** 2e mardi du mois, appeler la mairie la veille avant 12 h; **papier:** tous les mardis dans toute la commune; **verre:** tous les mardis dans toute la commune; **objets encombrants:** 2e mardi du mois; **déchets de jardin:** lundi et vendredi toute l'année; **compost:** mardi et vendredi dans les immeubles locatifs.

MÉMENTO COMMUNAL (SUITE)

**CHOULEX****Maire:** JOUSSON Christiane**Adjoints:** PASCHE Roland
RECHSTEINER Patrick**Mairie:**

13, chemin des Briffods, case postale, 1244 Choulex, tél. 022 750 15 39 ou 022 750 00 02, fax 022 750 13 01; heures d'ouverture: lundi de 16 h à 19 h, mercredi et vendredi de 9 h à 11 h 30.

Etat civil: mairie de Corsier, tél. 022 751 90 61.**Gendarmerie:** poste de la Pallanterie, 249, route de La-Capite, Vésenaz, tél. 022 752 11 11.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:** Cap. SENGLET Christophe, tél. 079 202 53 67.**Ecoles:** primaire, tél. 022 750 21 12.**Levés des ordures ménagères:** jeudi matin dès 7 h.**Levée de ferraille:** dernier mercredi des mois de mars, mai, juillet, septembre et novembre.**COLLEX-BOSSY****Maire:** PFEIFFER Alex**Adjoints:** COURT Didier
FATTON Elisabeth**Secrétaire de mairie:**

TONINATO Danielle.

Mairie:

199, route de Collex, 1239 Collex, tél. 022 774 19 95, fax 022 774 42 05; heures d'ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 11 h et mardi de 14 h à 19 h.

Cdt du feu:

Cap. VORAMWALD Eric.

**COLLONGE-BELLERIVE****Maire:** MASPERO Jean-Marc**Conseillers administratifs:** AMSLER David
MAITRE Christine**Mairie:**

1, chemin du Château, 1245 Collonge-Bellerive, tél. 022 722 11 50; heures d'ouverture: lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, jeudi de 11 h à 18 h 30 non-stop, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Gendarmerie: PASSALLI Rodolphe, maréchal, tél. 022 752 11 11.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:**

Cap. WYSS Denis, tél. 022 855 00 45.

Ecoles: école de Vésenaz, tél. 022 752 22 00; école primaire de Collonge, tél. 022 752 18 78; école enfantine de Collonge, tél. 022 752 39 16.**Levée des ordures ménagères:** zone 1, secteur situé en aval du centre de la route de Thonon, des chemins du Petray et de la Gentille en direction du lac: lundi et jeudi; zone 2, secteur situé en amont du centre de la route de Thonon, des chemins du Petray et de la Gentille en direction des Voirons: mardi et vendredi; déchets de jardin le mercredi; déchets encombrants le deuxième jeudi de chaque mois.**Déchets verts compostables:** les déchets verts compostables seront levés chaque semaine, le mercredi dès 7 h 30, sur toute la commune.**COLOGNY****Maire:** VALLON Pierre-Yves**Conseillers administratifs:** MEYLAN Roger
MURITH Jean**Secrétaire général:**

MAILLARD Alain

Mairie: 24, route de La-Capite, 1223 Cologny, tél. 022 737 49 49; heures d'ouverture: lundi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30; mardi, mercredi et jeudi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h; vendredi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.**Etat civil:** tél. 022 737 49 49.**Gendarmerie:** poste de police de la Pallanterie, tél. 022 752 11 11.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:** Cap. LEFEBVRE Richard, cdt, tél. 022 786 94 45.**Ecoles:** école du Gerdil, 24, route de La-Capite, tél. 022 736 20 74; école du Manoir, 16, chemin du Guignard, tél. 022 736 73 33.**Soins à domicile et Santé familiale:** Centre d'Action Sociale et de Santé (CAS), 105, route d'Hermance, 1245 Collonge-Bellerive, tél. 022 420 46 00, fax 022 420 46 01. Heures d'ouverture: de 9 h à 17 h.**Levée des ordures:** les lundi, mercredi et vendredi matin.**CONFIGNON****Maire:** DREIER Alain**Conseillers administratifs:** JOLIAT Françoise
PRAZ Gabriel**Mairie:**

2, chemin de Moulaz, 1232 Confignon, tél. 022 850 93 93; heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Etat civil:

Mairie de Bernex, 313, rue de Bernex, 1233 Bernex, tél. 022 850 92 92.

Gendarmerie: poste de police d'Onex, tél. 022 792 25 56.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:**

Cap. TOFFEL Didier, tél. 022 777 00 60.

Ecole: école primaire de Confignon, tél. 022 757 46 27/28.**Levée des ordures:** entreprise Pierre Chevalley, tél. 022 757 18 52.**CORSIER****Maire:** BADOUD Laurent**Adjoints:** HENCHOZ Gilbert
MARULLAZ Claude**Mairie:** 70, route du Lac, 1246 Corsier, tél. 022 751 90 60, fax 022 751 29 70; heures d'ouverture: lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h, mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**Etat civil:**

tél. 022 751 90 61; horaires d'ouverture: lundi de 14 h à 16 h, mardi et mercredi de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi et vendredi de 13 h à 15 h.

Gendarmerie: poste police de la Pallanterie, tél. 022 752 11 11.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:**

Cap. JACCARD François, tél. 022 751 26 08.

Ecole publique enfantine: tél. 022 751 22 03.**Ecole publique primaire:** tél. 022 751 18 86.**Levée des ordures:** lundi et jeudi matin; **déchets compostables:** mardi matin; **papier:** dernier mercredi du mois; **déchets encombrants:** premier lundi du mois.**DARDAGNY****Maire:** MORY Jean-Louis**Adjoints:** DUCHÊNE Pierre
RAMU Guy**Secrétaire:**

WYSS Roger

Mairie: château de Dardagny, 520, route du Mandement, tél. 022 754 12 30, fax 022 754 16 56; heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45.**Etat civil:** office de l'état civil du Mandement, mairie de Satigny, tél. 022 753 90 40.**Gendarmerie:** poste de Blandonnet, tél. 022 427 93 21.**Service du feu (appel de secours): 118 Commandant sapeurs-pompiers:**

Cap. RAMU Raymond, cdt, tél. 022 754 12 47.

Ecoles: Russin, tél. 022 754 13 93; La Plaine, tél. 022 754 11 91, Dardagny, tél. 022 754 15 79.**Levée des ordures:** lundi et jeudi matin.**GENTHOD****Maire:** HUMBERT Yvonne**Adjoints:** MOTTIER Gérald
SCHMULOWITZ Joël**Secrétaire:**

BOLAY-DARD Bernadette

Mairie, secrétariat, administration du cimetière: 37, rue du Village, 1294 Genthod, tél. 022 774 12 80; heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 15 h à 18 h, jeudi de 9 h à 12 h.**Etat civil:**

arrondissement intercommunal, 47, route de Pregny, 1292 Chambésy, tél. 022 758 03 20.

Gendarmerie: Versoix, tél. 022 755 10 21.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:**

Cap. QUIQUEREZ Robert, tél. 022 774 26 42.

Sauvetage du lac: tél. 022 774 46 53, local: tél. 022 774 23 28.**Ecole:** maître principal, tél. 022 774 23 31.**Levée des ordures:** mardi et vendredi dès 5 h.**GRAND-SACONNEX****Maire:** BÖCHLER-GOODSHIP**Conseillers administratifs:** PLÉE Arthur
GARDET Pierre**Administration, finances:****Mairie:** 18, route de Colovrex, 1218 Grand-Saconnex, tél. 022 920 99 00, fax 022 920 99 01; heures d'ouverture: du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h; vendredi de 8 h à 16 h; conseil administratif, conseil municipal.**Etat civil:**

tél. 022 920 99 00, fax 022 920 99 01. Heures d'ouverture au public: du lundi au vendredi de 8 h à 11 h ou sur rendez-vous uniquement.

Service technique:

20, route de Colovrex, 1218 Grand-Saconnex, tél. 022 920 99 00, fax 022 920 99 02, heures d'ouverture idem mairie: travaux et entretien; locations (le matin).

Sécurité municipale: tél. 022 920 99 17 et 022 920 99 18.**Centre d'action sociale et de santé (CASS):** 47, chemin Edouard-Sarasin, tél. 022 420 26 00.**Gendarmerie de Blandonnet**

(2, chemin de Blandonnet, 1214 Vernier): tél. 022 427 93 21.

Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:

Cap. CHRISTIN Pascal-Charles, tél. 022 798 54 47.

Sauveteurs auxiliaires:

GERBER Yves, tél. 022 734 27 31.

Ecoles:

Place (primaire), tél. 022 920 98 10; Village (enfantine et primaire), tél. 022 920 98 40; La Tour (enfantine), tél. 022 920 98 20; La Tour (primaire), tél. 022 920 98 30.

Levée des ordures: chaque semaine lundi et jeudi. Levées spéciales: selon calendrier, disponible à la mairie.**GY****Maire:** MOTTIER Albert**Adjoints:** HERSPERGER Christiane
JODRY Claude**Mairie:** 1251 Gy, tél. 022 759 15 33; fax 022 759 13 65; heure d'ouverture officielle: jeudi de 17 h à 19 h; e-mail: info@mairie-gy.ch
Site Internet www.mairie-gy.ch**Gendarmerie:** poste de la Pallanterie, 249, route de La-Capite, tél. 022 752 11 11.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:** Cap. MEYLAN Gérald, tél. 022 759 19 69.**Ecole:** école de Gy, tél. 022 759 15 62 et 022 759 13 66.**Levée des ordures:** Pradervand Thierry, tél. 022 750 23 15.**HERMANCE****Maire:** LAPERROUSAZ Bernard**Adjoints:** BRON Jean-Marc
PFÖRTNER Wilhelm**Mairie:** 1, rue de l'Eglise,

tél. 022 751 13 90, e-mail: mairie@hermance.ch - site Internet: www.hermance.ch - heures d'ouverture: le mardi de 16 h à 19 h, jeudi de 16 h à 18 h.

Gendarmerie:

de la Pallanterie, 249, route de La-Capite, tél. 022 752 11 11.

Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu: Plt BORGEAL Cédric, cdt a.i., tél. 079 202 01 44.**Ecole d'Hermance:** tél. 022 751 12 95.**Levée des ordures:** les mardis et vendredis dès 10 h 30; ordures extraménagères: le premier mardi de chaque mois dès 10 h 30; déchets verts: levée tous les lundis dès 8 h.**JUSSY****Maire:** REVILLIOD Luc**Adjoints:** DE GIULI Jean-Noël
MEYER Josef**Secrétaires:**

BEAUD René

LOUP Jacqueline

Mairie: 312, route de Jussy, tél. 022 759 91 11, fax 022 759 91 19, info@jussy.ch; heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h et le lundi de 14 h à 19 h. Sur rendez-vous avec le maire ou les adjoints, le vendredi après-midi.**Gendarmerie:**La Pallanterie, 249, route de La-Capite, tél. 022 752 11 11; **urgences:** 117.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:**

Cap. PIAGENTINI Franco, cdt, tél. 022 759 16 05.

Ecoles: enfantine et primaire des Beillans, tél. 022 759 16 28.**Garderie d'enfants:**

11, route des Beillans, tél. 022 759 10 73.

Levés des ordures: ordures ménagères et déchets verts le mercredi matin; papier le premier jeudi matin du mois; ferraille le dernier lundi matin du mois.

Autres informations disponibles sur le site Internet de la commune www.jussy.ch.

**LACONNEX****Maire:** DETHURENS Hubert**Adjoints:** CATTIN Jean-Paul
GABERT Denise**Mairie:** 11, rue de la Maison-Forte, 1287 Laconnex, tél. 022 756 15 69, fax 022 756 32 89. Maire: tél. 022 756 11 07. Ouverture: le mardi de 15 h à 19 h et le jeudi de 10 h à 12 h.**Etat civil:** office d'état civil de Bernex-Champagne, mairie de Bernex, 313, rue de Bernex, 1233 Bernex, tél. 022 850 92 92, fax 022 850 92 93, e-mail info@bernex.ch.**Gendarmerie:** 13, rue des Bossons, 1213 Onex, tél. 022 792 25 56.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:** Cap. FONTAINE

Alexandre, tél. 022 756 40 26.

Levée des ordures: jeudi matin.**LANCY****Maire:** LANCE François**Conseillers administratifs:** BÄRTSCHI François
CHOBAS Pascal**Mairie:** 41, route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy, tél. 022 706 15 11. Heures d'ouverture: de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, mardi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h. Conseil administratif. Secrétariat. Etat civil. Location maisons de vacances. Restaurants scolaires.**Annexe I:**

1, avenue Eugène-Lance. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30. Service des travaux et constructions. Location de salles. Service financier, logement, taxe professionnelle.

Annexe II:**Sécurité municipale** 58, route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy, tél. 022 706 15 90 ou 022 706 15 11, fax 022 706 15 97; heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, mardi ouverture jusqu'à 19 h.**Annexe III:**

39, route du Grand-Lancy. Office communal de la protection civile, tél. 022 706 15 85, fax 022 706 15 86. Organisation communale de la PCi: BISE Pierre André.

Annexe IV:

3, avenue Eugène-Lance. Centre social: tél. 022 794 28 00. Service social de la Ville de Lancy: heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, de 14 h à 17 h 30 et sur rendez-vous. Hospice général: tél. 022 794 70 60. Centre d'orientation pour demandeurs d'emploi.

Gendarmerie: 13, rue des Bossons, 1213 Onex, tél. 022 792 25 56.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:** Cap. BAUD Eric, cdt, tél. 022 792 18 51.**Sauveteurs auxiliaires:**

chef des sauveteurs auxiliaires de Lancy: AESCHBACHER Thierry, 8 bis, avenue des Communes-Réunies, 1212 Grand-Lancy, tél. prof. 022 809 72 00.

Société des samaritains de Lancy:

SCHUMACHER Philippe, 47, avenue des Morgines, 1213 Petit-Lancy, tél. 022 793 67 25.

**MEINIER****Maire:** MICHELA Marc**Adjoints:** CHARVOZ Marie-Rose
PERILLAT Michel**Mairie:** 17, route de Gy, tél. 022 722 12 12, fax 022 722 12 11. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et le jeudi de 15 h à 19 h.**Etat civil:** sur rendez-vous, mairie de Corsier, 70, route du Lac, 1246 Corsier, tél. 022 751 90 61.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:** Cap. CHAVAZ Laurent, cdt, tél. 079 301 03 64.**MEYRIN****Maire:** SANSONNENS Roland**Conseillers administratifs:** BOGET Monique
DUCROT Jean-Claude**Mairie:** 2, rue des Boudines, tél. 022 782 82 82, fax 022 782 30 94; heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.**Gendarmerie:** Blandonnet (2, chemin de Blandonnet, 1214 Vernier), tél. 022 427 93 21.**Sécurité municipale:** 2, rue des Boudines, tél. 022 782 23 23.**Service du feu (appel de secours): 118 Cdt du feu:** Cap. VOUILLOZ Bernard, tél. 022 7

MÉMENTO COMMUNAL (SUITE)

Ecoles: enf. et prim.: Boudines, Cointrin, Meyrin-Vaudagne, de Livron, Golette, Champs-Fréchets, Bellavista II.

Levée des ordures: selon calendrier distribué à tous les ménages ou à disposition à la mairie.



ONEX

Maire: NICOLE Laurent

Conseillers administratifs:
GISIGER Béatrice
LONGET René

Mairie: 27, chemin Charles-Borgeaud, 1213 Onex, tél. 022 879 59 59, fax 022 879 59 55; heures d'ouverture: de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, sauf vendredi 16 h 30).

Gendarmerie: 13, rue des Bossons, 1213 Onex, tél. 022 792 25 56.

Sécurité municipale: 14, rue du Bois-Carrien, tél. 022 793 64 52.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. BONFANTINI Pierre, tél. 022 793 52 44.

Ecoles: de Belle-Cour, 155, route du Grand-Lancy, tél. 022 879 85 30, du Bosson, 90, avenue du Bois-de-la-Chapelle, tél. 022 793 20 20; François-Chavaz, 35, chemin François-Chavaz, tél. 022 792 24 35; du Gros-Chêne, 39 A, avenue du Gros-Chêne, tél. 022 793 10 20; d'Onex-Parc, 81, avenue du Bois-de-la-Chapelle, tél. 022 792 48 11; d'Onex-Village, 24, rue Gaudy-Le-Fort, tél. 022 792 23 63; des Racettes, 17, avenue du Bois-de-la-Chapelle, tél. 022 793 11 55; des Tattes, 26, rue du Comte-Géraud, tél. 022 792 57 64, de Belle-Cour, 155, route du Grand-Lancy, tél. 022 879 85 30.

Levée des ordures: levée des déchets organiques le mercredi.

Levée des objets encombrants: ramassage effectué par l'entreprise SAUVIN SCHMIDT (022 306 43 11): le 4e mardi du mois pour les déchets ménagers encombrants et le 4e jeudi du mois pour les déchets électriques et électroniques.



PERLY-CERTOUX

Maire: FAVRE Christiane
Adjoints: SAVIGNY Fernand
SERRANO Juan

Mairie: 51, route de Certoux, 1258 Perly-Certoux, tél. 022 771 13 56; heures d'ouverture: lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Secrétaire général: NIERLÉ Jacques
Gendarmerie: poste de police d'Onex, tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. ROSSET Alain, cdt, tél. 022 771 30 85.

Ecole: école de Perly-Certoux, tél. 022 771 27 84.

Levée des ordures: tous les mardis et vendredis matin, concessionnaire Chevalley Transports.



PLAN-LES-OUATES

Maire: SEYDOUX Laurent
Conseillers administratifs:
BARATELLI Maurice
ARNOLD Geneviève

Mairie: 3, route des Chevaliers-de-Malte, 1228 Plan-les-Ouates, tél. 022 884 64 00, fax 022 884 64 09; heures d'ouverture: de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h (vendredi 16 h 30), samedi excepté.

Secrétaire général: FAVRE Michel
Liste des services:
Finances et taxe professionnelle:
tél. 022 884 64 10, fax 022 884 64 19.

Aménagement et bâtiments:
tél. 022 884 64 20, fax 022 884 64 29.
Environnement et espaces verts: tél. 022 884 64 30, fax 022 884 64 39.

Etat civil: 159, route de Saint-Julien, tél. 022 884 64 40, fax 022 884 64 49; heures d'ouverture: de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (vendredi 15 h), mercredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Sécurité municipale (cartes d'identités, passeports et médailles chiens): 159, route de Saint-Julien,

tél. 022 884 64 50, fax 022 884 64 59; heures d'ouverture: de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Culturel: 5, route des Chevaliers-de-Malte, tél. 022 884 64 60, fax 022 884 64 69.

Ecoles: 5, route des Chevaliers-de-Malte, tél. 022 884 64 70, fax 022 884 64 79.

Social: 5, route des Chevaliers-de-Malte, tél. 022 884 64 80, fax 022 884 64 89. Réception lundi et mardi de 8 h 30 à 11 h 30 et mercredi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

Gendarmerie cantonale: 13, rue des Bossons, 1213 Onex, tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. GAUD Pierre-Alain, 20, chemin des Vaulx, 1228 Plan-les-Ouates, tél. 022 771 44 03.

Ecoles de Plan-les-Ouates: du Pré-de-Camp: primaire, tél. 022 794 11 66; enfantine, tél. 022 794 08 51; du Vélodrome, 60, chemin de la Mère-Voie: tél. 022 706 90 70; d'Arare, 1, chemin des Vaulx, tél. 022 771 39 05; du Saconnex d'Arve, 150, route de Saconnex-d'Arve: tél. 022 771 14 74; des Serves, 2, chemin de l'Essartage, tél. 022 301 75 23.

Piscine: 11, route des Chevaliers-de-Malte, tél. 022 884 64 90.

Levée des ordures: mardi matin et vendredi matin de chaque semaine; **déchets compostables:** lundi matin de chaque semaine; **déchets ménagers volumineux:** 1er mercredi du mois; **papier:** 3e mercredi du mois; **verre:** dernier mercredi du mois.



PREGNY-CHAMBÉSÉY

Maire: ARCHETTO Valérie

Conseillers administratifs:
DURET Daniel
MERMOUD Jean-Marc

Mairie: tél. 022 758 98 41; heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Etat civil: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 (sur rendez-vous uniquement), tél. 022 758 03 20.

Secrétaire: BOVEY Michel

Gendarmerie: Versoix, tél. 022 755 10 21.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. COSSETTINI Claudio, cdt, tél. 022 758 21 13.

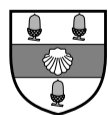
Ecoles: centre scolaire de Valérie, tél. 022 758 15 90; école de la Fontaine, tél. 022 758 17 10.

Sauveteurs auxiliaires: ROUSSET Gilbert, tél. 022 758 10 48.

Levée des ordures ménagères: mardi et vendredi matin dès 8 h; **levée des déchets de jardins compostables:** lundi matin dès 8 h; **levée de ferraille:** 3e jeudi du mois.

Centre de récupération de Valérie (25, chemin de Valérie, parking de l'école): diverses bennes réservées à l'évacuation de déchets en petites quantités. Accessible les jours ouvrables et le samedi de 7 h à 20 h.

Centre de récupération de la Foretaille (8 C, avenue de la Foretaille, à côté du centre de voirie): diverses bennes réservées à l'évacuation de déchets en grandes quantités. Accessible le mercredi, de 17 h à 19 h en hiver et de 17 h à 20 h en été.



PRESINGE

Maire: LE COMTE Ferdinand

Adjoints: DEMONT Marie-France
LOIZEAU Pierre-André

Mairie: 116, route de Presinge, 1243 Presinge, tél. 022 759 12 52, fax 022 759 20 33; heures d'ouverture: mercredi de 10 h à 12 h 30, jeudi de 16 h 30 à 18 h, vendredi de 10 h à 11 h 30.

Gendarmerie: poste de la Pallanterie, 249, route de La-Capite, 1222 Vésenaz, tél. 022 752 11 11.

Police: 117

Service du feu (appel de secours): 118
Urgences sanitaires: 144.

Cdt du feu: Lt RODRIGUES DA GUERRA Paulo, cdt a.i., tél. 022 759 05 90.

Ecoles: de Presinge, tél. 022 759 12 14.

Levée des ordures: mardi matin.



PUPLINGE

Maire: PITTELOUD Michel

Adjoints: MARTI Gilles
ZANOTTI Moussette

Secrétaire de mairie: ARTER Patrick
Mairie: 68-70, rue de Graman, tél. 022 349 75 56 et 022 349 58 76, fax 022 349 78 71; heures d'ouverture: lundi et mercredi de 7 h 30 à 12 h; mardi de 13 h 30 à 18 h 15; vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Gendarmerie: Thônex, 93, rue de Genève, tél. 022 348 63 03 et 022 348 57 75.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. DUCIMETIÈRE Robert, cdt, tél. 022 349 85 32.

Ecoles: primaire, tél. 022 349 75 69; enfantine, tél. 022 349 70 07.

Levée des ordures: mardi et vendredi; **ferraille et résidus volumineux tels que meubles, frigos, cuisinières, etc.:** dernier jeudi tous les 2 mois (se renseigner auprès de la mairie).



RUSSIN

Maire: PLOJOUX Patrice

Adjoints: DELESDERRIER Laurent
HUTIN Alain

Mairie: 1, place du Mandement, tél. 022 754 90 00; heures d'ouverture: mardi et vendredi de 7 h 30 à 11 h 30, mardi de 16 h à 18 h. Le maire reçoit sur rendez-vous.

Secrétaire: DEMIERRE Marialena
Cdt du feu: Cap. GIRARDET Denis, cdt, tél. 022 754 10 39.



SATIGNY

Maire: STETTLER Daniel

Adjoints: NECKER Diane
TINGUELY André

Secrétaire: EISSLER Didier
Mairie: 17, rampe de Chouilly, tél. 022 753 90 40, fax 022 753 90 50; heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, le mercredi de 18 h à 19 h 30.

Gendarmerie: poste de Blandonnet, tél. 022 427 93 21.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. RAMEL Jacques, cdt, tél. 022 753 23 26.

Ecoles: primaire
«Mairie» tél. 022 753 90 65; enfantine «Temple» tél. 022 753 17 51, «Village» tél. 022 753 38 39.

Levée des ordures: village de Satigny: mardi et vendredi; autres villages: seulement le vendredi. **Ferraille et objets volumineux combustibles:** le premier mercredi de chaque mois. **Papier:** le premier lundi de chaque mois.



SORAL

Maire: EGGER Jean-Claude

Adjoints: CLARET Maria
FLOREZ Raul

Mairie: tél. 022 756 18 43; heures d'ouverture: lundi de 13 h 30 à 17 h 30; mercredi de 15 h à 17 h ou sur rdv. M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Etat civil: mairie de Bernex, 313, rue de Bernex, 1233 Bernex, tél. 022 850 92 92, fax 022 850 92 93.

Gendarmerie: 13, rue des Bossons, 1213 Onex, tél. 022 792 25 56.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. GYSLER David, cdt a.i., tél. 022 796 20 11.

Ecoles: primaire et enfantine, tél. 022 756 20 68.

Levée des ordures: jeudi matin.



THÔNEX

Maire: DÉTRUCHE Claude

Conseillers administratifs:
DECREY Philippe
ROCHAT Isabel

Mairie: 58, chemin du Bois-Des-Arts,

case postale 264, 1226 Thônex, tél. 022 869 39 00, fax 022 869 39 01, info@thonex.ch, www.thonex.ch; heures d'ouverture: lundi, mardi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30; mercredi, jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi et veille de jours fériés de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Les conseillers administratifs reçoivent le mardi après-midi, sur rendez-vous.

Sécurité municipale:
tél. 022 869 39 02; fax 022 869 39 30.

Etat civil:
tél. 022 869 39 03, fax 022 869 39 37.

Centre de voirie:
tél. 022 869 39 04, fax 022 348 41 82.

Gendarmerie: 93, rue de Genève, tél. 022 348 63 03.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. CONSTANTIN Marcel, cdt, tél. 022 348 99 23.

Sauveteurs auxiliaires: BERGER Alain, tél. privé 022 348 86 69, local: 022 349 92 00.

Ecoles: Bois-Des-Arts, tél. 022 860 09 85; Jeandin, tél. 022 348 72 80; Marcelly, tél. 022 348 70 69; Pont-Bochet, tél. 022 348 84 22; Tronchet, tél. 022 348 68 45.

Centre d'action sociale et de santé, 136, chemin De-La-Montagne (Chêne-Bougeries).

Levée des ordures ménagères: lundi, mercredi, vendredi; **ferraille:** troisième jeudi du mois; **papier:** premier mardi du mois. Informations complémentaires dans le journal «Le Chênois».



TROINEX

Maire: MAGNENAT Jacques

Adjoints: BUCLIN Paul
MEYNARD Yves

Mairie: 2, Grand-Cour, Troinex, tél. 022 784 31 11; heures d'ouverture: lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mardi de 9 h à 12 h, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Secrétaire de mairie:
NIEDERHAUSER Olivier,
tél. 022 784 31 11.

Gendarmerie: Carouge, tél. 022 342 02 66.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. RIEDI Martial, tél. 022 784 14 51.

Ecoles: prim et enf., tél. 022 784 31 04.
Bât. voirie et feu: tél. 022 784 30 58.

Levée des ordures: mardi et vendredi; **ferraille:** premier mardi du mois; **déchets de jardin:** mardi matin; centre de récupération chemin Lullin.



VANDŒUVRES

Maire: KUFFER Catherine

Adjoints: FOËX Emmanuel
GOURDOU-

Mairie: 104, route de Vandœuvres, case postale 8, 1253 Vandœuvres, tél. 022 750 14 18; fax 022 750 97 20, info@vandoeuvres.ch, www.vandoeuvres.ch; heures d'ouverture: lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h, après-midi fermé.

Gendarmerie: poste de la Pallanterie, 249, route de La-Capite, tél. 022 752 11 11 et 022 752 11 66.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. PRADERVAND Thierry, cdt, tél. 022 750 23 15.

Ecole primaire et enfantine: école de Vandœuvres, 4, route de Pressy, «Le Toboggan», 2, route de Pressy, tél. 022 750 10 01; garderie «La Tanière de l'Eveil», 2, route de Pressy, tél. 022 750 14 08.

Levée des ordures: mardi et vendredi; **ferraille:** premier mercredi du mois; **papier:** dernier mercredi du mois.



VERNIER

Maire: BUNTSCHU Nelly

Conseillers administratifs:
APOTHÉLOZ Thierry
ZUFFEREY Georges

Mairie: 9, rue du Village, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 06; heures d'ouverture: tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, samedi excepté.

Gendarmerie: 2, chemin de Blandonnet, tél. 022 427 93 21.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. FLEURY Pascal, cdt, tél. 022 341 06 32.

Sauveteurs auxiliaires:
chef VUILLAUME Robert,
tél. privé 022 341 28 70,
tél. prof. 022 796 94 50.

Ecoles: enfantines et primaires:
Aire, Avanchet-Jura, Avanchet-Salève, Balexert, Châtelaïne, Le Lignon, Libellules, Les Ranches et Vernier-Place.

Levée des ordures: lundi, mercredi, vendredi; premier mardi du mois, pour les **objets encombrants** (à l'exclusion des objets métalliques) et les **déchets métalliques** (à l'exclusion de tout autre) le mercredi après la levée des objets encombrants. Voir le calendrier du ramassage pour certaines exceptions.



VERSOIX

Maire: FRITZ Jacques

Conseillers administratifs:
MALEK-ASGHAR Patrick
SCHMIED Véronique

Mairie: 18, route de Suisse, tél. 022 775 66 00; heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Gendarmerie:
Versoix, tél. 022 755 10 21.

Service du feu (appel de secours): 118
Cdt du feu: Cap. DECRIND Philippe, tél. 022 755 48 42.

Ecoles: primaires et enfantines: école Courvoisier, tél. 022 755 28 77; groupe Lachenal, tél. 022 950 92 70; école de Montfleury, tél. 022 755 43 31 et 022 755 47 21; école de Bon-Séjour, tél. 022 755 53 53; groupe Ami-Argand, tél. 022 779 09 00.

Levée des ordures: secteur lac (au-dessous de la voie des CFF): lundi, mercredi et vendredi; secteur Jura (au-dessus de la voie des CFF): lundi et vendredi et levée supplémentaire le mercredi pour les immeubles locatifs; **ferraille:** premier jeudi de chaque mois; **déchets de jardin:** tous les mardis.



VEYRIER

Maire: GENË

POUVOIR JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

1er avis

Par ordonnance du 4 août 2004, cause No C/10227/2004-14 SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** de la cédule hypothécaire au porteur au capital de 360 000 F inscrite au registre foncier le 5 mars 2003 sous Pj 1875, grevant la parcelle No 8128/18 de la commune de Bernex de la produire et de la déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

Genève, le 4 août 2004.
P.o. le greffier: R. BERTHET.
18-254884

1er avis

Par ordonnance du 4 août 2004, cause No C/15388/2004-14 SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** de la cédule hypothécaire au porteur au capital de 30 000 F inscrite au registre foncier le 24 mai 1947 sous PjB 1133, lettre B, grevant en 2e rang avec profit des cases libres la parcelle No 3465 de la commune du Petit-Saconnex de la produire et de la déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

Genève, le 4 août 2004.
P.o. le greffier: R. BERTHET.
18-254878

1er avis

Par ordonnance du 4 août 2004, cause No C/11871/2004-14 SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** du bon de caisse No 213394 de la Banque Cantonale de Genève d'un montant de 30 000 F de le produire et de le déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai de six mois dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 4 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée. Interdit au débiteur, soit la Banque Cantonale de Genève, de s'acquitter du montant du bon de caisse de la Banque Cantonale de Genève No 213394 d'un montant de 30 000 F.

Genève, le 4 août 2004.
P.o. le greffier: R. BERTHET.
18-254881

1er avis

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 392 de la loi de procédure civile, assignons **M. Yehualaw Alemu**, actuellement sans domicile ni résidence connus, à comparaître le lundi 11 octobre 2004 à 14 h 15, devant le Tribunal de première instance, salle B5, pour l'introduction de la demande, cause C/14368/2004-6, formée par **Mme Tschaye Alemu**.

P.o. le greffier:
V. FASNACHT RAPPO.
Une copie de l'assignation destinée à M. Yehualaw Alemu a été remise, vu son domicile inconnu, au Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, 1re cour, 3e étage, où il peut la retirer.

18-254828

Par jugement du 24 juin 2004, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a prononcé la reprise à Genève de la faillite ancillaire de **M. Robert Raffler**, représenté par Me Mathias Dorn, avocat, Schillerstrasse 1, 88161 Lindenberg (Allemagne), en qualité d'administrateur de la faillite, mais comparant par Me Eva Stormann, avocate, 2, rue Charles-Bonnet, case postale 189, 1211 Genève 12, en l'étude de laquelle il élit domicile, ouverte par jugement du Bezirksgericht de Weinfelden (TG) prononcé le 19 décembre 2001;

a mis à la charge de la masse en faillite de M. Robert Raffler l'émolument de décision fixé à 250 F;

a ordonné la publication par le tribunal du présent jugement dans la FOSC et dans la FAO, aux frais de la masse en faillite de M. Robert Raffler.

P.o. le greffier: R. SUNIER.
18-254874

Par jugement du 14 juin 2004, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a homologué le concordat présenté le 25 novembre 2003 par **Michel Gauthy**, 32, avenue de Frontenex, 1207 Genève, élit domicile en l'étude de Me Mauro Poggia, avocat, 11, rue De-Beaumont, 1206 Genève, à ses créanciers, consistant à leur abandonner la totalité de ses actifs à l'exception de son mobilier privé, une voiture Honda de 1997, deux motocycles Honda de 1980 et son capital LPP;

a arrêté le cours des intérêts au 27 juin 2003;
a donné acte aux créanciers qu'ils renoncent à la part de leurs créances qui ne sont pas couvertes par le produit de la liquidation des biens ou par le prix du transfert de ces biens à un tiers;

a nommé en qualité de liquidateur, aux charges de droit, Me Marie-Flore Dessimoz, avocate, 42, rue du Grand-Puits, 1217 Meyrin;

a nommé à la commission des créanciers, aux charges de droit, Me Dominique Burger, avocate, Me Brigitte Woodcock, avocate, et Me Patrick Blaser, avocat;

a condamné Michel Gauthy à un émolument de justice de 400 F, ainsi qu'aux frais de convocation;

a condamné Michel Gauthy au paiement des honoraires et frais du commissaire;

a ordonné la publication du dispositif du présent jugement dans la FOSC et la FAO aux frais du requérant;

a débouté Michel Gauthy de toutes autres et contraires conclusions.

Le greffier de chambre: E. FILLET.
18-254873

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE DE CONSTRUCTIONS

1re insertion

Par acte déposé le **14 juillet 2004**, au nom de **M. et Mme André et Elisabeth Schneider**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du département de l'aménagement, de l'équipement et du logement du **21 juin 2004**, autorisant **Société Coopérative CODHA** à édifier des logements coopératifs écologiques sur la parcelle **16377, feuille 2**, de la commune de **Plan-les-Ouates**.

En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la deuxième parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possi-

bilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

1re insertion

Par acte déposé le **14 juillet 2004**, au nom de **M. Claude Russo**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du département de l'aménagement, de l'équipement et du logement du **15 juin 2004**, rejetant la demande d'autorisation d'installer une cabine de peinture sur la parcelle **3598, feuille 38**, de la commune de **Corsier**.

En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la deuxième parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

1re insertion

Par acte déposé le 9 juillet 2004, au nom de **Fondation Brailard Architectes**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du département de l'aménagement, de l'équipement et du logement du **8 juin 2004**, autorisant **Keat SA** à effectuer une réfection des façades ainsi que des transformations intérieures sur les parcelles **6794, 6795, 6450, 5355, 6868, feuille 24**, de la commune de **Genève-Cité**.

En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la deuxième parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

MARCHÉS PUBLICS

VILLE DE GENÈVE AVIS DE SOUMISSION PUBLIQUE

3e insertion

Travaux de construction

- Adjudicateur, maître de l'ouvrage: Ville de Genève, division de la voirie, service entretien du domaine public, 10, rue François-Dussaud, CH-1227 Genève-Acacias, tél. 022 418 42 00, fax 022 418 42 01.
- Type de procédure:
 - procédure ouverte;
 - le présent appel d'offres est soumis au règlement municipal sur la passation des marchés publics en matière de construction du 1er juillet 1998.
- Description de l'ouvrage à exécuter:
 - situation du chantier: boulevard Helvétique, tronçon cours de Rive - rue du Rhône;
 - type de construction: génie civil:
 - réfection des trottoirs et de la chaussée;
 - entretien des infrastructures du tram;
 - conduites SIG (gaz, eau, électricité, télécom).
 - Début du chantier prévu pour octobre 2004.
 - Réception de l'ouvrage prévue pour mai 2005.
- Marché concerné: travaux: estimation en 1 150 000 F.
- Conditions de participation: Peuvent participer les entreprises qui ont leur domicile ou leur siège en Suisse. Ne seront prises en considération que les soumissions accompagnées des attestations suivantes:
 - justifiant que pendant 1 an au moins le prestataire a exercé, en étant inscrit au registre du commerce ou dans un registre équivalent de son siège social, une activité en rapport, quant à sa nature et à son importance, avec celle dont relève le mandat;
 - indiquant le nombre d'employés permanents;
 - justifiant que la couverture d'assurances sociales y compris assurances accidents est assu-

rée conformément à la législation en vigueur à son siège et qu'il est à jour avec le paiement de ses cotisations (en Suisse AVS-AI-APG et allocations familiales);

- certifiant, pour le personnel travaillant sur territoire genevois, soit qu'il est lié par la convention collective de travail de sa branche applicable à Genève et à jour avec ses obligations envers elle, soit, en lieu et place, s'il n'a pas adhéré à une telle convention ou s'il est extérieur au canton, qu'il a signé auprès de l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT, tél. 022 327 28 50, fax 022 787 62 93, prendre contact au plus tard 10 jours avant le délai de remise des dossiers) un engagement à respecter les usages de sa profession en vigueur à Genève;

Les attestations ne doivent pas être antérieures de plus de 15 jours au délai de rentrée des offres. Les entreprises qui désirent s'associer pour rendre une offre commune doivent fournir individuellement les attestations susmentionnées.

- Critères d'adjudication: suite à la vérification des inscriptions, le candidat recevra un dossier d'appel d'offres. Les offres seront évaluées selon des critères particuliers d'adjudication, à savoir dans l'ordre d'importance décroissant:
 - qualité économique globale de l'offre;
 - expériences dans le domaine de l'objet à réaliser;
 - respect des délais;
 - capacité et disponibilité du personnel, du matériel et des équipements.
- Inscription:
 - adresse d'inscription: Ville de Genève, division de la voirie, service entretien du domaine public, 10, rue François-Dussaud, CH-1227 Genève-Acacias, tél. 022 418 42 00, fax 022 418 42 01.

- délai: les inscriptions devront parvenir à l'adresse ci-dessus **jusqu'au 23 août 2004**.

- Emolument: Un émolument non remboursable d'un montant de 100 F par entreprise ou consortium annoncé initialement devra être versé sur le CCP No 12-6688-2 de la Ville de Genève, division de la voirie, 10, rue François-Dussaud, 1227 Genève-Acacias, durant le délai d'inscription, avec mention du projet et du type de travaux concerné. Genève, le 9 juillet 2004.

Le conseiller administratif délégué: C. FERRAZINO.
18-250760

VILLE DE GENÈVE AVIS DE SOUMISSION PUBLIQUE

3e insertion

Travaux de construction

- Adjudicateur, maître de l'ouvrage: Ville de Genève, division de la voirie, service entretien du domaine public, 10, rue François-Dussaud, CH-1227 Genève-Acacias, tél. 022 418 42 00, fax 022 418 42 01.
- Type de procédure:
 - procédure ouverte;
 - le présent appel d'offres est soumis au règlement municipal sur la passation des marchés publics en matière de construction du 1er juillet 1998.
- Description de l'ouvrage à exécuter:
 - situation du chantier: place du Port devant le Monument national;
 - type de construction: génie civil:
 - démolition et réfection de l'infrastructure de la chaussée (structure béton);
 - réfection des enrobés bitumineux de la chaussée.
 - Début du chantier prévu pour septembre 2004.
 - Réception de l'ouvrage prévue pour octobre 2004.
- Marché concerné: travaux: estimation en 1 575 000 F.
- Conditions de participation: Peuvent participer les entreprises

qui ont leur domicile ou leur siège en Suisse.

Ne seront prises en considération que les soumissions accompagnées des attestations suivantes:

- justifiant que pendant 1 an au moins le prestataire a exercé, en étant inscrit au registre du commerce ou dans un registre équivalent de son siège social, une activité en rapport quant à sa nature et à son importance avec celle dont relève le mandat;
- indiquant le nombre d'employés permanents;
- justifiant que la couverture du personnel en matière d'assurances sociales y compris assurances accidents est assurée conformément à la législation en vigueur à son siège et qu'il est à jour avec le paiement de ses cotisations (en Suisse AVS-AI-APG et allocations familiales);
- certifiant, pour le personnel travaillant sur territoire genevois, soit qu'il est lié par la convention collective de travail de sa branche applicable à Genève et à jour avec ses obligations envers elle, soit, en lieu et place, s'il n'a pas adhéré à une telle convention ou s'il est extérieur au canton, qu'il a signé auprès de l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT, tél. 022 327 28 50, fax 022 787 62 93, prendre contact au plus tard 10 jours avant le délai de remise des dossiers) un engagement à respecter les usages de sa profession en vigueur à Genève;

Les attestations ne doivent pas être antérieures de plus de 15 jours au délai de rentrée des offres. Les entreprises qui désirent s'associer pour rendre une offre commune doivent fournir individuellement les attestations susmentionnées.

- Critères d'adjudication: suite à la vérification des inscriptions, le candidat recevra un dossier d'appel d'offres. Les offres seront évaluées selon des critères particuliers d'adjudication, à savoir dans l'ordre d'importance décroissant:

- qualité économique globale de l'offre;
- expériences dans le domaine de l'objet à réaliser;
- respect des délais;
- capacité et disponibilité du personnel, du matériel et des équipements.

Langue de l'offre et des documents: français.

- Inscription:
 - adresse d'inscription: Ville de Genève, division de la voirie, service entretien du domaine public, 10, rue François-Dussaud, CH-1227 Genève-Acacias, tél. 022 418 42 00, fax 022 418 42 01.
 - délai: les inscriptions devront parvenir à l'adresse ci-dessus **jusqu'au 13 août 2004**.

- Emolument: Un émolument non remboursable d'un montant de 100 F par entreprise ou consortium annoncé initialement devra être versé sur le CCP No 12-6688-2 de la Ville de Genève, division de la voirie, 10, rue François-Dussaud, 1227 Genève-Acacias, durant le délai d'inscription, avec mention du projet et du type de travaux concerné. Genève, le 9 juillet 2004.

Le conseiller administratif délégué: C. FERRAZINO.
18-250759

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES SA (EN COMAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC L'ÉTAT DE GENÈVE)

Résumé de l'avis officiel publié dans la FOSC le 4 août 2004 (www.fosc.ch)

- Pouvoir adjudicateur:
 - dénomination de l'adjudicateur: Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) SA, infrastructure - I-PM-LSGE. Responsable: M. Serge Planchamp, 43, avenue de la Gare, 1001 Lausanne, tél. 051 224 25 66, serge.planchamp@sbb.ch

(Suite page suivante)

MARCHÉS PUBLICS (SUITE)

2. Objet du marché:
2.1 nom du projet: liaison ferroviaire CEVA: équipements CVSE gares et stations, installations électriques BT technique ferroviaire;
2.5 description sommaire des prestations: ce mandat concerne:
- les prestations d'ingénieur CVSE pour les phases d'avant-projet et de projet de l'ouvrage (tranche ferme) ainsi que celles liées à sa réalisation (tranche conditionnelle),
- les prestations liées à la détermination des ouvertures de décompression en relation avec le mouvement des trains dans les tunnels et les stations pour les phases d'avant-projet et de projet de l'ouvrage (tranche ferme) ainsi que celles liées à sa réalisation (tranche conditionnelle).
3. Conditions:
3.3 critères d'aptitude: expériences techniques et compétences dans les domaines suivants:
- ventilation d'ouvrages souterrains,
- réalisations d'installations CVSE pour des ouvrages importants,
- ressources humaines, techniques et financières suffisantes pour réaliser le projet,
- preuve de l'existence d'un système de gestion de la qualité;
3.8 obtention du dossier d'appel d'offres: Etat de Genève, caisse du DAEL, 5, rue David-Dufour (2e étage), 1211 Genève 8. Responsable: Mme François

Jeannerot, tél. 022 327 79 09.
Condition pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: un émolument non remboursable d'un montant de 50 F par soumissionnaire doit être versé à la caisse du DAEL de l'Etat de Genève avec mention «Projet CEVA, équipements CVSE gares et stations», lors du retrait du dossier. Dossier disponible à partir du 4 août 2004.
Dossier téléchargeable sur le site www.simap.ch: non;
3.9 remise des offres: à l'adresse indiquée au chapitre 1.1, à l'attention de Mme Chomine. Délai pour la remise des offres: **27 septembre 2004 à 14 h 30.**
4. Autres informations:
4.2 Publication officielle faisant foi: Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) du 4 août 2004.

A toutes les entités adjudicatrices de droit public ou celles dont les marchés de construction sont subventionnés à plus de 50 % par des fonds publics

ANNONCE DE STATISTIQUES DES ADJUDICATIONS DE MARCHÉS PUBLICS LIÉS À LA CONSTRUCTION POUR L'ANNÉE 2003

Le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) rappelle à tous les maîtres d'ouvrage cités en titre qu'ils doivent remettre **d'ici au 30 août 2004 au plus tard**, par e-mail ou par courrier, leurs statistiques d'adjudications de marchés publics liés à la construction (services, travaux et fournitures) pour l'année 2003,

à l'adresse suivante: Etat de Genève, département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, à l'attention de Mme Sylvie Dunant, assistante de M. Patrick Vallat, délégué cantonal en matière de marchés publics, 5, rue David-Dufour, case postale 22, 1211 Genève 8, sylvie.dunant@etat.ge.ch
Le formulaire applicable est le standard E23 (exemple: standard D7) du guide pratique sur les marchés publics qui peut être demandé à l'adresse susmentionnée ou être téléchargé sur le site Internet www.simap.ch, page du canton de Genève, lien «Guide pratique marchés publics de construction», chapitre E ou à l'adresse Internet http://www.geneve.ch/dael/marche_public/aimp/index-guide.html.

REGISTRE DU COMMERCE

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

La présente publication a un caractère informatif, seule la publication faite antérieurement dans la Feuille officielle suisse du commerce ayant valeur légale.

FOSC DU 17 JUIN 2004, NO 115.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **J.P. Morgan (Suisse) SA**, à Genève, exploitation d'une banque dont la principale activité est orientée vers la gestion de fortune, etc. (FOSC du 07.05.2004, p. 8). L'inscription no 5336 du 03.05.2004 est complétée en ce sens qu'une signature collective à deux limitée à l'établissement principal a été conférée à Vlachopoulou Ioanna, de Grèce, à Genève, sous-directrice, et une procuration collective à deux limitée à l'établissement principal a été conférée à Maldy Soares de Meireles Taina, d'Italie, à Genève. Signature collective à deux limitée à l'établissement principal de Balfour Ian Avery, Behaghel Eric, Courmont Sophie, Fuhrer Dominique, Hamady Michelle, Jawad Nadim, Levin Veronica, Lin Annie, Malbois Georges, Mezi Parker Francesca, Oke Anthony, Akkari Fouad, Anderson Craig Campbell, Apold Knut Robert James, Bernasconi Sandrine, Bodson Jacques, Boey Kit Wah Belinda, Cohen Andrew, Dakin Gary, Dallas Christopher, Darrer Robert, Dehon Olivier, Delerue Valérie, Do Ngoc Olivier Dung, Dwek Samuel, Ernoult Olivier, Fomperosa Perea Jesus, Ghataorre Amerjitt, Gontier Bertrand, Gouteux Nicolas, Grant Thomas, Hodges John, Mares Guillaume, Odoux Alexandre, Parker Gary John, Picot Luc, Pritchard Andrew, Radwanski Ricardo, Ragot Nicolas, Richards Jan Marie, Roussillon Federico Augusto, Ruigomez Labadie Alfredo, Simmonds Michael, Torres Isabelle, Vahabzadeh Reza, van Engen Zippelli Isabelle, Watkins Steven Martin, Whybrow Michael Anthony, Zammar Anthony, Alday Garcia José, Andary Samir Raymond, Antelo Antonio, Banna Alexandra, Bautista Isabelle, Bays Christophe, Bensalem Boualem, Benyazzar Ahmed, Benzoni Raphaël, Bilbao Casado Iñaki, Bouldand Reynald Alexandre, Bouvard Lysandre, Bovat Anne-Claire, Bui Dara, Chone Arnaud, de Selys-Longchamps Raphaël, Delfosse Pascal, Desportes de la Fosse Clément, Flaque Rocabert Ernesto, Forestier Marc-André, Fricke Brit Kathrin, Gallego Sanchez Francisco Xavier, Gaudin Olivier Pierre, Gorman Nicola Jane, Grousson Xavier, Heinis Raphaël, Hirtlemann Eric, Hoang Claire, Hoy Fiona Patricia, Isomura Dairo, Jakupovic Milena, Lauber David, Lauder Ian, Lechien Frédéric, Losada Bruno, Maher Dionne Marie, Malone Aislinn Teresa, Martinez Carlos, Martiradonna Cholat Valeria, Mauron Christophe, Mc Donald Rawsette Winsona, Monteiro Morgado Alice, Musso Tullio, Parel Georges, Pastor Melo Nuria, Payraudeau Romuald, Pilloud Murielle, Pittet Guillaume, Regout Quirine, Reid Andrew, Roth Yvonne, Rousseau-Guen Carine, Rutsch Julia Amy, Sala Pietro, Sauerländer Michael, Seivy Pascale Agnès Judith, Sequeira Philomena, Shah Sanjay Pankaj, Shi Xiaoxia, Stadelmann Yves, Swaffin-Smith Matthew, Thomas Paul Alan Stuart, Timellini Roberto, Torres

Valere, Trotter Béatrice, Vazquez Encarnacion, Vernede Luc, et Vila Roberto; leurs pouvoirs sont désormais limités dans ce sens. Procuration collective à deux limitée à l'établissement principal de Aebi Lucia, Bausano Raphaël, Benbouali Kamal Mohammed, Bender Andreas, Bonacci Marie, Burton Thuyen, Calvi Adèle, Chammah Ramy, Chevalier Eric François Jacques, Di Fant Roberto, Eftekhari Hossein, Hata Ziahn Bin Mohamed, Jacquemaï Fabienne, Lauder Donna, Lawrence Emma, Lefebvre Claudine, Leprat Nicole, McLaughlin Gabrielle, Münzhuber Sabina, Papageorgiou Theano, Piepiorka Sheila Diana, Pleshkova Milena, Schulte Dorothee, Schwab-Ferrari Nadia, Soares de Pinho Fernando, et Studer Nicole; leurs pouvoirs sont désormais limités dans ce sens.
Journal No 6988 du 11.06.2004 (02313596 / CH-660.0.027.980-6)

■ **Jean-Marc Murbach SA**, à Carouge (GE), achat, vente, importation, exportation, courtage et représentation de produits ou matières agricoles, etc. (FOSC du 24.07.1986, p. 2896). Nouveau réviseur: Mages Philippe Brevet Fédéral Bureau Fiduciaire, à Genève.
Journal No 6987 du 11.06.2004 (02313594 / CH-660.0.619.985-8)

■ **Kempen Capital Management (Suisse) SA**, à Genève, financement, conseil, participations, acquisition, gestion et aliénation de titres ou autres biens; etc. (FOSC du 14.07.2003, p. 7). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société «Capital at Work (Suisse) SA», à Genève, en reprend l'actif et le passif.
Journal No 6989 du 11.06.2004 (02313598 / CH-660.1.094.994-1)

■ **KPMG Legal**, succursale à Genève, prestations de service dans le domaine du conseil juridique, etc. société anonyme ayant son siège à Zurich (FOSC du 24.03.2004, p. 7). Les pouvoirs de Capaul Fabienne sont radiés.
Journal No 6924 du 10.06.2004 (02313476 / CH-660.1.893.002-1)

■ **KPMG Private**, succursale à Genève, services se rattachant au domaine fiduciaire, etc. société anonyme ayant son siège à Zurich (FOSC du 24.03.2004, p. 7). Les pouvoirs de Capaul Fabienne sont radiés. Menetrey Claude est maintenant domicilié à Begnins.
Journal No 6925 du 10.06.2004 (02313478 / CH-660.1.100.999-7)

■ **LA PRAILLE SA CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS**, à Genève, opérations immobilières, soit en particulier achat, vente, construction, etc. (FOSC du 27.02.2004, p. 6). Leumann Peter n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Stenbolt Gustav, de Suède, à Genève, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Journal No 6926 du 10.06.2004 (02313480 / CH-660.2.645.000-6)

■ **Lee Hecht Harrison SA**, succursale à Genève, conseils dans le domaine des carrières professionnelles, etc. entreprise ayant son siège à Zurich (FOSC du 29.08.2003, p. 7). Les pouvoirs de Schmocker Marcel sont radiés.

Journal No 6927 du 10.06.2004 (02313482 / CH-660.0.036.996-2)

■ **Maitland & Co SA**, à Genève, se charger de tous contrôles et vérifications notamment vérifications de bilans, etc. (FOSC du 18.03.2004, p. 8). Woodtli Jean-Franklin n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Braxton Donald William, jusqu'ici directeur, est administrateur unique et continue à signer individuellement.
Journal No 6990 du 11.06.2004 (02313600 / CH-660.0.114.974-6)

■ **MIANZO SA**, à Genève, commerce, construction et gestion d'immeubles, etc. (FOSC du 29.01.2001, p. 0692). Fiscagest SARL n'est plus réviseur.
Journal No 6991 du 11.06.2004 (02313602 / CH-660.0.429.998-4)

■ **Montymar SA**, à Genève, acquisition, vente, gestion, courtage et construction d'immeubles, etc. (FOSC du 03.11.1998, p. 7498). Fiduciaire Moderne SA n'est plus réviseur.
Journal No 6992 du 11.06.2004 (02313604 / CH-660.0.380.995-0)

■ **Multicuir SA**, à Meyrin, fabrication de bracelets et d'objets divers en cuirs, etc. (FOSC du 08.03.2001, p. 1748). La procuration de Stevenin Jean-Marie est radiée.
Journal No 6993 du 11.06.2004 (02313606 / CH-660.0.037.953-3)

■ **NEBUNII Sàrl**, à Genève, exploitation, gestion et acquisition d'établissements publics (FOSC du 23.07.2003, p. 7). La procuration de Assefi Homayoun est radiée. Procuration individuelle a été conférée à Riera Alberto, d'Espagne, à Genève.
Journal No 6929 du 10.06.2004 (02313484 / CH-550.0.108.720-9)

■ **New Bad Boys SA, en liquidation**, à Genève, exploitation de commerces essentiellement dans le domaine de la mode et du prêt-à-porter (FOSC du 03.08.2001, p. 5950). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 01.06.2004.
Journal No 6930 du 10.06.2004 (02313486 / CH-660.0.117.992-4)

■ **Objektif SA**, à Plan-les-Ouates, activités et services de conseils, etc. (FOSC du 11.06.2002, p. 6). Le capital-actions de CHF 100'000 est maintenant entièrement libéré. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 10'000 actions de CHF 10, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 08.06.0004.
Journal No 6931 du 10.06.2004 (02313488 / CH-660.1.098.002-6)

■ **Patachou Sàrl, en liquidation**, à Genève, fabrication et vente de confiserie et de chocolat, etc. (FOSC du 09.03.2004, p. 7). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 01.06.2004.
Journal No 6994 du 11.06.2004 (02313608 / CH-660.0.548.001-3)

■ **Paul Bianco SA**, à Meyrin, exploitation d'un atelier de construction métallique, etc. (FOSC du 15.05.2002, p. 6). Zerah Claude et Ingold Paul ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Bianco Paul, jusqu'ici président, reste seul

administrateur et continue à signer individuellement.
Journal No 6995 du 11.06.2004 (02313610 / CH-660.0.250.992-4)

■ **PDB PALAIS DES BIERES SA, en liquidation**, à Thônex, exploitation et mise en valeur des surfaces de vente à l'enseigne «PALAIS DES BIERES», etc. (FOSC du 26.03.2004, p. 9). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 01.06.2004.
Journal No 6932 du 10.06.2004 (02313490 / CH-660.0.673.001-0)

■ **PHOENIX ADVISORS SA**, à Genève, gestion de fortunes, administration de fonds et de titres, etc. (FOSC du 04.05.2004, p. 8). Nouveau siège: Carouge (GE), rue de la Gabelle 30 bis. Statuts modifiés le 07.06.2004.
Journal No 6933 du 10.06.2004 (02313492 / CH-660.0.876.997-8)

■ **Pro Image Editions, Christe Alejandra et Lascano-Christe Adriana**, à Plan-les-Ouates, éditions, communications et marketing (FOSC du 30.01.2003, p. 7). Lascano-Christe Adriana n'est plus associée; ses pouvoirs sont radiés. Nouvel associé: Lascano José Léandro, de Bassecour, à Plan-les-Ouates. Par conséquent, la raison de commerce devient: **Pro Image Editions, Christe Alejandra et Lascano José Léandro**.
Journal No 6934 du 10.06.2004 (02313494 / CH-660.0.582.002-7)

■ **PROSCA Association de soutien aux personnes touchées par le cancer de la prostate**, à Genève, soutenir et accompagner les personnes touchées par le cancer de la prostate, etc. (FOSC du 24.02.2003, p. 7). Les pouvoirs de Mesli-Petalas Suzanne et Rolle Thérèse sont radiés. James David, nommé vice-président, signe désormais collectivement à deux sans autre restriction. Amey Michel, de et à Satigny, est membre et secrétaire du comité avec signature collective à deux, avec le président ou le vice-président.
Journal No 6996 du 11.06.2004 (02313612 / CH-660.0.413.003-9)

■ **Restaurant Le Raccard Sàrl, en liquidation**, à Genève (FOSC du 04.03.2004, p. 6). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 01.06.2004.
Journal No 6935 du 10.06.2004 (02313496 / CH-660.1.976.000-7)

■ **S.I. Balstar SA**, à Genève, société anonyme (FOSC du 21.07.1997, p. 5166). Delesmontey Roger (décédé) n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Delesmontey Jacqueline reste seule administratrice et continue à signer individuellement.
Journal No 6939 du 10.06.2004 (02313504 / CH-660.0.312.987-0)

■ **Schroder & Co Banque SA, succursale de Genève**, à Genève, entreprise ayant son siège à Zurich (FOSC du 06.05.2004, p. 6). Les pouvoirs de Cerutti Fabien sont radiés. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Carballo Elias, de Nyon, à Borex.
Journal No 6936 du 10.06.2004 (02313498 / CH-660.0.580.984-6)

■ **Sepi SA**, à Genève, participations dans les domaines financier, commercial et in-

dustriel (FOSC du 22.03.2004, p. 8). Brungeno Charles, Froidevaux Jean-Marc et Schmutz Bernard ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés.
Journal No 6937 du 10.06.2004 (02313500 / CH-660.0.393.983-7)

■ **SGM Société de Gérance Maritime SA**, à Genève, opérations de courtage et d'affrètement maritime, etc. (FOSC du 01.05.1997, p. 2945). L'administrateur Deslarzes Michael, maintenant domicilié à Genève, nommé vice-président, signe désormais individuellement. Gallone Paolo, de Romanel-sur-Morges, à Bogis-Bossey, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Journal No 6938 du 10.06.2004 (02313502 / CH-660.0.794.985-5)

■ **Société Immobilière Corsier-Paradis**, à Genève, société anonyme (FOSC du 10.12.1997, p. 8909). Hauert Freddy (décédé) et Hauert Muriel ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. L'administrateur Jaccard Roger, jusqu'ici secrétaire, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Hauert Eric, d'Unterramsern, à Tannay, est membre et secrétaire du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Journal No 6940 du 10.06.2004 (02313506 / CH-660.0.100.962-6)

■ **Société Immobilière Deux Parcs-Lac**, à Genève, société anonyme (FOSC du 18.12.2003, p. 8). Liechti Marie-Elise n'est plus administratrice ses pouvoirs sont radiés. Les pouvoirs de «Julliard et Bolliger», société en nom collectif, sont radiés. Brenac Marie-José, de France, à Paris, F, et Rufener Frédy, de Sigriswil, à Trélex, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux. Réviseur: Société Fiduciaire Prévisia, à Carouge. Adresse actuelle: avenue de la Gare-des-Eaux-Vives 2, c/o BERNARD NICOD GENEVE SA.
Journal No 6941 du 10.06.2004 (02313648 / CH-660.0.022.948-5)

■ **Société Immobilière Jonction-Pêcheries, lettre B**, à Genève, achat, vente, construction et gestion de tous immeubles en Suisse, etc. (FOSC du 07.05.2004, p. 8). Nouveau siège: Onex, chemin du Cercle 5, c/o Michele Belmonte. Statuts modifiés le 09.06.2004.
Journal No 6997 du 11.06.2004 (02313614 / CH-660.0.045.926-7)

■ **Sonnig SA**, à Genève, développer une activité de conseil et de représentation en matière commerciale, etc. (FOSC du 08.02.2002, p. 8). But modifié: développer une activité de conseil et de représentation en matière commerciale, juridique et financière; commerce, location, commercialisation et exploitation d'aéronefs et véhicules automobiles, ainsi que transport commercial de personnes et de marchandises par aéronef. Capital-actions porté de CHF 250'000 à CHF 500'000 par l'émission de 2'500 actions de CHF 100, nominatives. Capital-actions: CHF 500'000, entièrement libéré, divisé en 5'000 actions de CHF 100, nominatives. Statuts modifiés le 08.06.2004.
Journal No 6998 du 11.06.2004 (02313616 / CH-660.0.010.984-0)

(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **SPENGLER IMPEX Sàrl**, à Bardonnex, importation, exportation, représentation exclusive de l'échangeur de palette «Sensa» pour toute l'Europe, etc. (FOSC du 04.02.1999, p. 0815). But modifié: importation, exportation, et représentation d'échangeurs et retourneurs de palettes dans toute l'Europe; représentation d'usines de transformation en matières plastiques, notamment des palettes, des conteneurs de stockage et de transport ainsi que tous autres produits se rattachant au but principal. Statuts modifiés le 08.06.2004. Spengler Frédéric n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 1'000 a été cédée à Spengler Ernest, de Lengwil, à Genève, nouvel associé pour une part de CHF 1'000, nommé en outre gérant avec signature individuelle. Spengler-Ducornet Huguette-Raymonde est maintenant domiciliée à Arbuisigny, F, et est originaire de Lengwil (et non d'Oberhofen bei Kreuzlingen). Journal No 6942 du 10.06.2004 (02313508 / CH-660.0.216.999-2)

■ **STRATHEMA SA**, à Chêne-Bougeries, consulting pour sociétés financières, etc. (FOSC du 15.01.2001, p. 319). Laterza Cinzia n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Lettieri Angelo, d'Italie, à Plan-les-Ouates, président, et Carnazzola Yves, de Pregny-Chambésy, à Genolier, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux. Journal No 6943 du 10.06.2004 (02313510 / CH-660.0.062.001-9)

■ **Synspace SA, succursale de Genève**, à Genève, introduction de nouvelles méthodes techniques et d'outils dans les domaines de l'informatique, etc. (FOSC du 03.04.2001, p. 2475). Nouveau siège principal: Bâle. Les pouvoirs de Müller Reto sont radiés. Cass Ann, des USA, à Genève, signe collectivement à deux. Journal No 6999 du 11.06.2004 (02313618 / CH-660.0.670.001-6)

■ **Timber Resources SA**, à Genève, commerce, importation, exportation, transport, représentation et distribution de matières premières, etc. (FOSC du 03.06.2003, p. 8). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 07.06.2004. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Timber Resources SA, en liquidation**. Baruh Micheline n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Les pouvoirs de Baruh Erol sont radiés. Liquidateur: Meyer Philippe G., jusqu'ici administrateur, lequel signe désormais individuellement. Journal No 6944 du 10.06.2004 (02313512 / CH-660.0.287.998-1)

■ **TopjobsScout24 Schweiz AG**, succursale à Genève, services Internet, conseil informatique, etc. entreprise ayant son siège à Urdorf (FOSC du 09.03.2004, p. 7). Les pouvoirs de Rüegg Urs sont radiés. Schaubel Jürgen, d'Allemagne, à Baar, membre et vice-président du conseil d'administration, signe collectivement à deux. Journal No 6945 du 10.06.2004 (02313514 / CH-660.1.476.001-8)

■ **Topper's SA**, à Genève, installation, exploitation, reprise et gérance de tous cafés, etc. (FOSC du 11.02.2003, p. 8). Nouvelle adresse: rue de Chantepoulet 12. Journal No 7000 du 11.06.2004 (02313620 / CH-660.0.076.971-3)

■ **Vacances des Anciens**, à Genève, fondation (FOSC du 06.08.2001, p. 6007). Pichon fils Gilbert, Bouvard Jacques, Gachet René, Kummerling Jean-Pierre et Bonfantini Adrien ne sont plus membres du conseil. Journal No 7001 du 11.06.2004 (02313622 / CH-660.0.049.958-3)

■ **Valcourt SA**, à Genève, toutes opérations sur les marchés des capitaux et financiers, etc. (FOSC du 15.07.2003, p. 8). Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 1'500'000 par l'émission de 1'000 actions de CHF 100, à droit de vote privilégié et privilégiées quant au produit de liquidation, et 1'300 actions de CHF 1'000, privilégiées quant aux dividendes; toutes nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 1'500'000, entièrement libéré, divisé en 2'000 actions de CHF 100, à droit de vote privilégié et privilégiées quant au produit de liquidation, et 1'300 actions de CHF 1'000, privilégiées quant aux dividendes; toutes nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre, télex ou télégramme. Nouveaux statuts du 07.06.2004. Journal No 6946 du 10.06.2004 (02313516 / CH-660.0.172.987-3)

■ **Volvo Finance SA**, à Genève, toutes opérations de prêt, etc. (FOSC du

04.06.2004, p. 7). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 08.06.2004. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Volvo Finance SA, en liquidation**. Liquidateur: Willmann Andreas, jusqu'ici administrateur, lequel continue à signer individuellement. Journal No 7002 du 11.06.2004 (02313624 / CH-660.0.084.960-6)

■ **Vowe SA**, à Genève, exploitation de bars, etc. (FOSC du 25.05.2000, p. 3563). Signature collective à deux a été conférée à Clemence Michèle, de Muriaux, à Vernier. Journal No 7003 du 11.06.2004 (02313626 / CH-660.0.822.994-4)

■ **W. Wyss & Fils, Las Vegas Genève**, à Genève, exploitation de salles de jeux, etc. (FOSC du 27.02.2004, p. 7). Nouvelle adresse: rue du Mont-Blanc 26. La société n'exploite plus la salle de jeux à l'enseigne «Las Vegas Mont-Blanc» sis place du Molard 9 ni le café-brasserie-restaurant à l'enseigne «St-George's Pub», à Lancy, route du Pont-Butin 12. Les pouvoirs de Auger Patrice sont radiés. Journal No 6947 du 10.06.2004 (02313518 / CH-660.1.339.998-5)

RADIATIONS

■ **ABM Trucks, Antoine Martin**, à Lancy, commerce de véhicules poids-lourds et de pièces de rechange, etc. (FOSC du 20.03.2003, p. 7). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Journal No 6948 du 10.06.2004 (02313520 / CH-660.0.856.994-1)

■ **Antonini & Co**, à Genève, organisation, communication et conception d'entreprise (FOSC du 15.07.2003, p. 7). La société est dissoute. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée. Journal No 7004 du 11.06.2004 (02313628 / CH-660.1.361.003-7)

■ **Avensys Services informatiques, John Beutler**, à Genève, services informatique, etc. (FOSC du 24.10.2000, p. 7260). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Journal No 6949 du 10.06.2004 (02313522 / CH-660.0.079.000-5)

■ **Café-Restaurant La Sirène - A La Pinte Vaudoise SA, en liquidation par suite de faillite**, à Genève (FOSC du 27.06.1996, p. 3835). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office. Journal No 6950 du 10.06.2004 (02313524 / CH-660.0.078.955-4)

■ **L'Arcade, Regamey et Spaeter**, à Genève, tapissiers-décorateurs (FOSC du 18.11.1985, p. 4331). La société est dissoute. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée. Journal No 7005 du 11.06.2004 (02313630 / CH-660.0.010.982-7)

■ **R. Rech**, à Genève, fabrication et commerce de produits cosmétiques et de parfumerie (FOSC du 13.04.1977, p. 1171). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Journal No 7006 du 11.06.2004 (02313632 / CH-660.0.005.950-0)

■ **S. Express, Romanens**, à Genève, livraisons de courrier et de fleurs (FOSC du 17.02.2003, p. 7). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Journal No 7007 du 11.06.2004 (02313634 / CH-660.0.340.003-5)

■ **Tabac-Journaux - Milone**, à Onex, exploitation d'un magasin de tabac, etc. (FOSC du 07.09.1999, p. 6140). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Journal No 6951 du 10.06.2004 (02313526 / CH-660.1.611.999-8)

FOSC DU 18 JUIN 2004, NO 116.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **AERONET SARL, Cannes La Bocca, succursale de Genève**, à Genève, rue Prévost-Martin 5. Succursale de AERONET SARL, société à responsabilité limitée de droit français, à Cannes La Bocca, F, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Cannes, F, le 25 juillet 2002 sous le No 439 655 663 RCS CANNES. Statuts du: 01.09.2003. But: nettoyage, entretien

et tractage de tous aéronefs, acheminement de bagages. Capital émis et versé: EUR 318'000, divisé en 3'180 parts de EUR 100. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Willems David, de Belgique, à Nice, F, avec signature individuelle, et Van Vliet Cornelis, des USA, à La Roquette sur Siagne, F. Procuration individuelle limitée aux affaires de la succursale a été conférée à Gal Christophe A., de et à Genève. Journal No 7008 du 14.06.2004 (02316856 / CH-660.1.286.004-4)

■ **DIREMA.CH Sàrl**, à Onex, avenue du Gros-Chêne 29, c/o Elie Daverio, cabinet de médecines naturelles. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 09.06.2004. But: enseignement et recherche en médecines alternatives. Capital: CHF 20'000. Associés: Daverio Elie, de et à Onex, pour une part de CHF 19'000, et Daverio Manuela, de et à Onex, pour une part de CHF 1'000. Gérant: l'associé Daverio Elie, avec signature individuelle; l'autre associée n'exerce pas la signature sociale. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 7009 du 14.06.2004 (02316862 / CH-660.1.287.004-5)

■ **Erfani Abdul Latif**, à Genève, rue des Charmilles 22. Titulaire: Erfani Abdul Latif, d'Afghanistan, à Genève. Objet: tabac-sjournaux, épicerie, alimentation générale. Journal No 7010 du 14.06.2004 (02316908 / CH-660.1.288.004-1)

■ **Fischer Oisellerie Genevoise**, à Genève, rue de Carouge 23. Titulaire: Fischer Eduardo, de Corcelles-près-Concise, à Meyrin. Objet: commerce zoologique. Journal No 7011 du 14.06.2004 (02316910 / CH-660.1.289.004-7)

■ **SPINELLI & FILS gypserie-peinture**, à Chêne-Bougeries, chemin Pâquier 9. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.06.2004. Objet: gypserie-peinture, décoration, faux-plafonds, papiers-peints, moquettes, carrelages, produits anti-graffiti, tous travaux se rapportant à la décoration intérieure, isolation extérieure, crépis de façades. Associés: Spinelli Laurent, de Wohlen (AG), à Veyrier, et Spinelli Roberto, de et à Chêne-Bougeries. Journal No 7012 du 14.06.2004 (02316912 / CH-660.1.290.004-7)

MUTATIONS

■ **AAL-RASHEED SA**, à Satigny, exploitation d'une entreprise de traiteur-pâtisseries, etc. (FOSC du 19.05.2003, p. 6). Le capital-actions de CHF 100'000 est maintenant entièrement libéré. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Statuts modifiés le 09.06.2004. Journal No 7013 du 14.06.2004 (02316914 / CH-660.0.975.003-6)

■ **ACG Assurances, Conseils, Gestion, Peter Zurbuchen**, à Thônex, courtage et conseils en matière d'assurance, etc. (FOSC du 21.08.2001, p. 6405). Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal de première instance du 01.03.2004, confirmé par arrêt de la Cour de Justice du 13.05.2004. Journal No 7014 du 14.06.2004 (02316916 / CH-660.0.407.990-2)

■ **AML Ultra-Net SA**, à Genève, toute activité de nettoyage et d'entretien, etc. (FOSC du 09.02.2004, p. 7). Signature individuelle a été conférée à Bernardino José, de et à Chêne-Bougeries, directeur. Jenneret Claude n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: FFS Comptabilité & Fiscalité SARL, à Pregny-Chambésy. Nouvelle adresse: avenue de la Gare-des-Eaux-Vives 26 a. Journal No 7015 du 14.06.2004 (02316918 / CH-660.1.132.994-7)

■ **Arbinter-Omnivalor SA**, à Genève, prestations de service dans le secteur financier, etc. (FOSC du 29.09.2003, p. 6). Procuration collective à deux a été conférée à Serillon Dan, d'Ecublens (VD), à Paudex. Journal No 7016 du 14.06.2004 (02316920 / CH-660.0.056.949-1)

■ **Aria Integration SA**, à Plan-les-Ouates, développement, mise à disposition de personnel dans le domaine de l'informatique etc. (FOSC du 13.10.2003, p. 7). Pitton Ju-

lien, de Oppens, à La Rippe, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Journal No 7017 du 14.06.2004 (02316922 / CH-660.1.546.995-0)

■ **Banque Cantonale de Genève**, à Genève, société anonyme de droit public (FOSC du 16.04.2004, p. 6). Par suite de changement d'état civil, Hubert Valérie porte désormais le nom de Solvez Valérie. Benelmoufok Asma, de Vernier, à Genève, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Procuration collective à deux a été conférée à Di Giacomo Lorenzo, de Vernier, à Nangy, F. Journal No 7018 du 14.06.2004 (02316924 / CH-660.0.018.916-7)

■ **Bernard Tranchant**, à Perly-Certoux, vente par correspondance, etc. (FOSC du 16.09.2003, p. 6). Nouvel objet: vente par correspondance, ainsi que commerce d'articles de diverses natures, consommables pour imprimantes toutes marques; courtage en assurances. Journal No 7019 du 14.06.2004 (02316926 / CH-660.1.201.994-9)

■ **Children Action, Fondation pour la Protection de l'Enfance et l'Action humanitaire**, à Genève (FOSC du 28.09.2001, p. 7551). Les pouvoirs de Deloche Alain, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Milmoun Maurice, de France, à Paris, F, membre du conseil, signe collectivement à deux. Journal No 7020 du 14.06.2004 (02316928 / CH-660.0.287.994-9)

■ **Croix Verte Internationale**, à Chêne-Bougeries, association, promouvoir et favoriser l'évolution des valeurs et mentalités afin d'aider l'humanité à adapter ses relations envers la nature, afin de maintenir les bases de la vie sur terre (FOSC du 14.04.2004, p. 8). But modifié: aider à assurer un futur juste, soutenable et sûr pour tous en adoptant un changement de valeur et en cultivant un nouveau sens d'interdépendance globale et une responsabilité partagée dans les relations de l'humanité envers la nature. Ressources: contributions, dons, subventions. Radiation de la rubrique concernant la composition du comité. Administration: conseil. Nouveaux statuts du 31.05.2003. Les pouvoirs de Charrier Bertrand sont radiés. Gorbachev Mikhail, président, Likhotal Alexander, jusqu'ici vice-président, nommé directeur, Muehlemann Ernst, Barre Raymond, Peres Shimon, Soares Mario, et Teltschik Horst, jusqu'ici membres du comité, sont maintenant membres du conseil. Muehlemann Ernst, Barre Raymond, Peres Shimon, Soares Mario, et Teltschik Horst signent désormais collectivement à deux, avec le président ou le directeur; leurs pouvoirs sont modifiés en ce sens. Nouvelle adresse: route de Florissant 160 A. Journal No 7021 du 14.06.2004 (02316930 / CH-660.1.570.995-4)

■ **CTG-AMT Genève-La Praille SA**, à Lancy, exploitation du terminal container de la gare marchandises de Genève-La Praille, etc. (FOSC du 14.11.2003, p. 8). Mazzini Manuel n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Marcilly Régis, de France, à Sciez, F, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Journal No 7022 du 14.06.2004 (02316932 / CH-660.0.247.988-1)

■ **Ecom Corporation SA**, à Genève, services de bureaux, etc. (FOSC du 27.01.1999, p. 0601). Fiduciaire Moderne SA n'est plus réviseur. Journal No 7023 du 14.06.2004 (02316934 / CH-660.0.373.981-6)

■ **Fidirevisa SA**, succursale à Genève, société fiduciaire, etc. entreprise ayant son siège à Lugano (FOSC du 11.03.2004, p. 7). Ferrari Mario, de Ligornetto, à Porza, membre du conseil d'administration, signe collectivement à deux. Belometti Manuela, de et à Genestrierio, signe par procuration, collectivement à deux, sauf avec un fondé de pouvoir. Journal No 7024 du 14.06.2004 (02316936 / CH-660.0.146.989-3)

■ **Fondation pour la formation hôtelière**, à Genève (FOSC du 31.01.2003, p. 6). Les pouvoirs de Marti Peter sont radiés. Conzett Jürg, de Schiers, à Kilchberg (ZH), membre du conseil, signe collectivement à deux. Journal No 7025 du 14.06.2004 (02316938 / CH-660.0.191.973-2)

■ **Fondation pour les Arts Visuels**, à Genève, promouvoir les arts visuels et toute manifestation culturelle s'y rapportant, etc. (FOSC du 25.06.1997, p. 4422). Nouvelle adresse: rue des Cordiers 14, c/o de Weck, Perren et Zoells, avocats. Journal No 7026 du 14.06.2004 (02316940 / CH-660.0.355.997-1)

■ **Fondation Terra et Casa**, à Genève, promouvoir toute construction immobilière, etc. (FOSC du 18.11.2003, p. 7). Les pouvoirs de Bossy Raymond, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Cherix Roger, jusqu'ici vice-président, nommé président, et Brieff Michel, nommé vice-président, signent collectivement à deux sans autre restriction. Portier Jean-Claude, de Meyrin, à Vich, membre du conseil, signe collectivement à deux avec le président ou le vice-président. Journal No 7027 du 14.06.2004 (02316942 / CH-660.0.211.968-6)

■ **FOOD EXPRESS TERMINAL, La Roche, succursale de Genève**, à Genève, conception et fabrication de comptoirs mobiles et de systèmes de cuisson destinés à l'alimentation (FOSC du 14.05.2004, p. 6). Nouvelle adresse: Versoix, avenue De-Choiseul 23. Par conséquent, la raison de commerce de la succursale devient: **FOOD EXPRESS TERMINAL, La Roche, succursale de Versoix**. Journal No 7028 du 14.06.2004 (02316944 / CH-660.1.031.004-4)

■ **G. Gindraux**, à Genève, commerce de chaussures à l'enseigne «Extravaganza Chaussures» (FOSC du 06.01.1994, p. 105). Nouvelle adresse: rue de la Tour-Maitresse 10. Journal No 7029 du 14.06.2004 (02316946 / CH-660.1.210.993-0)

■ **G2 Communication SARL**, à Genève, publicité, édition, consulting, étude de marché (FOSC du 15.05.2003, p. 8). Nouvelle raison sociale: **G2 Consulting SARL**. Statuts modifiés le 10.06.2004. Journal No 7031 du 14.06.2004 (02316950 / CH-660.0.953.003-1)

■ **Gilliéron & Cie SA**, à Genève, gestion commerciale et financière; etc. (FOSC du 19.09.2001, p. 7290). Nouvelle adresse: rue de Saint-Léger 19. Journal No 7030 du 14.06.2004 (02316948 / CH-660.0.667.995-1)

■ **Holgefi Holding de Gérance et de Financement**, à Genève, acquisition et administration de participations (FOSC du 15.05.1998, p. 3316). Nouvelle adresse: rue Malombré 10, c/o Moser Vernet & Cie. Journal No 7032 du 14.06.2004 (02316952 / CH-660.0.203.974-7)

URGENCES

Urgences sanitaires, SOS ambulances: 144.
Police: 117
Service du feu: 118.
Service d'urgence - Médecins à domicile
Service Rendez-vous Rapides
(Association des médecins):
tél. 022 322 20 20.
SOS Médecins à domicile
(24 h sur 24): tél. 022 748 49 50.
SOS Infirmières (24 h sur 24):
tél. 022 420 24 64.
Maternité et gynécologie
(32, boulevard de la Cluse):
tél. 022 372 33 11.
Urgences obstétricales
(accouchements): tél. 022 382 42 36.
Urgences gynécologiques:
tél. 022 382 68 16.
Policlinique chirurgie et médecine:
jour et nuit, 022 372 64 08.
Pédiatrie: Hôpital des enfants:
permanence téléphonique 24 h sur 24,
tél. 022 382 45 55,
47, avenue de la Roseraie.
Clinique des Grangettes:
tél. 022 305 04 58,
7, chemin des Grangettes,
Chêne-Bougeries, lundi-vendredi sur
rendez-vous 18 h-24 h, week-end et
fériés sur rendez-vous 8 h-24 h.
Hôpital de la Tour:
tél. 022 719 61 00,
3, avenue J.-D.-Maillard, Meyrin,
lundi-vendredi sur rendez-vous
18 h-24 h, week-end et fériés
sur rendez-vous 8 h-24 h.
Association des chiropraticiens:
du lundi au vendredi de 8 h à 18 h,
samedi, dimanche et jours fériés de
8 h à 13 h, tél. 022 781 82 00.
Association des médecins-dentistes
de Genève. - Service d'urgence, tous
les jours, y compris dimanche et jours
fériés, de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h
(voir la presse locale ou contacter le
111). Du 9 au 12 août:
Danièle Tasev,
19, rue des Pâquis,
tél. 022 732 92 32.
Cliniques dentaires-urgences et
tous soins: du lundi au vendredi
de 8 h à 19 h, samedi de 8 h à
17 h, dimanche et jours fériés de 9 h
à 17 h, en alternance: Champel, rive
gauche, 5, chemin Malombré,
tél. 022 346 64 44; Servette, rive droite,
60, avenue Wendt, tél. 022 733 98 00.
Vétérinaires:
0900 83 83 43 ou 0900 VETEGE
(1,50 F/minute).
HUG - Base hélicoptère Rega 15:
tél. 144 ou 1414.
Services industriels de Genève:
permanence téléphonique
24 h sur 24, tél. 022 420 88 11,
2, chemin du Château-Bloch, Vernier.
La Main tendue (24 h sur 24):
143 ou 022 328 28 28.
Renseignements: 111
Service de l'heure: 161
Prévisions météorologiques: 162
Centrale des taxis: 022 33 141 33
Secours routier (jour et nuit), numéro
d'appel pour la Suisse romande: 140.

IMPRESSUM

Editeur:
Chancellerie d'Etat de la
République et canton de Genève
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964, 1211 Genève 3

Publicité et abonnements:

PUBLICITAS

Rue de la Synagogue 35
Case postale 5845, 1211 Genève 11
tél. 022 807 34 00, fax 022 807 35 25
faoge@publicitas.ch

Annances:
Fr. 1,09/mm (larg. col. 26 mm)

Réclames:
Fr. 2,89/mm (larg. col. 55 mm)

Impression:
Atar Roto Presse SA,
Genève - Rue des Sablières 13
Z.I. Satigny - CP 565 - 1214 Vernier

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **IBE Banking Technology SA, succursale de Carouge**, à Carouge (GE), consultation dans le domaine de l'informatique, etc. entreprise ayant son siège à Zurich (FOSC du 18.05.2004, p. 8). Losa Stefano, directeur de la succursale, signe désormais collectivement à deux pour les affaires de la succursale. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale a été conférée à Arioli Linda, d'Italie, à Agno, sous-directrice.
Journal No 7033 du 14.06.2004
(02316954 / CH-660.1.064.004-1)

■ **Kidco SA**, à Genève, achat, vente, exploitation et gestion de restaurants (FOSC du 04.03.2002, p. 6). Nouvelle adresse: avenue Henri-Dunant 1.
Journal No 7034 du 14.06.2004
(02316956 / CH-660.0.291.986-3)

■ **La Collective de Prévoyance - COPRE**, à Carouge (GE), se mettre comme institution à disposition des employeurs et indépendants pour exécuter des mesures de prévoyance professionnelle, etc. (FOSC du 04.05.2004, p. 8). Nouvelle adresse: rue Jacques-Grosselin 8.
Journal No 7035 du 14.06.2004
(02316958 / CH-660.0.216.974-8)

■ **Laurimmo «A» SA**, à Genève (FOSC du 08.05.2003, p. 5). Nouvelle raison sociale: **Valorigest SA**. Adjonction au but: gestion et courtage dans les domaines immobilier et commercial; importation, exportation et commerce de produits; conception et développement de software. Statuts modifiés le 28.05.2004. Administration: Tamisier Christian, nommé président, et Hirsch David, de La Chaude-Fonds, à Vandœuvre, tous deux avec signature individuelle. Nouvelle adresse: rue Pedro-Meylan 1.
Journal No 7036 du 14.06.2004
(02316960 / CH-660.0.969.999-3)

■ **Lepero SARL**, à Chêne-Bourg, importation et exportation, en particulier dans les domaines des biens de consommation (FOSC du 17.08.2000, p. 5615). Nouvelle raison sociale: **GEMMO Sàrl**. Statuts modifiés le 08.06.2004.
Journal No 7037 du 14.06.2004
(02316962 / CH-660.1.193.994-2)

■ **Marcuard SA**, à Genève, prise de participations dans des entreprises, etc. (FOSC du 14.05.2004, p. 6). von Erlach Alex (décédé) n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Burkhard Ulrich, de Lützelflüh, à Gossau, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Journal No 7038 du 14.06.2004
(02316964 / CH-660.1.921.000-9)

■ **Marifin SA**, à Genève, acquisition et administration de participations, etc. (FOSC du 21.01.1998, p. 464). Riesen Norbert et Dupuis Louis-Olivier ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. de Vivis Jean-Martin, de Soleure, à Genève, président, et Christen Heinz, d'Affoltern im Emmental, à Tannay, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Journal No 7039 du 14.06.2004
(02316966 / CH-660.0.260.961-6)

■ **Natcom Forex SA**, à Genève, exploitation de bureaux de change, achat, vente et échange de monnaies, etc. (FOSC du 08.07.2002, p. 7). «Kenzer Conseil SA» n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: KPMG Fides Peat, succursale à Genève.
Journal No 7040 du 14.06.2004
(02316968 / CH-660.0.601.990-7)

■ **NG - ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT**, à Genève, maçonnerie, peinture, rénovation et nettoyage de fin de chantier (FOSC du 09.07.2003, p. 8). Nouvelle adresse: rue de Lyon 73.
Journal No 7041 du 14.06.2004
(02316970 / CH-660.2.190.002-9)

■ **Parfisa SA**, à Genève, administration, gestion, commerce de participations à des sociétés industrielles, etc. (FOSC du 26.06.2002, p. 6). Half Eric n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Berney Charles, de Collex-Bossy, à Thônex, président, avec signature individuelle, Goecking Christian, de Zurich, à Rolle, vice-président, Zanella Lucien, d'Italie, à Confignon, délégué, Berney Frédéric, de Collex-Bossy, à Genève, Berney Laurent, de Collex-Bossy, à Carouge (GE), Hadorn Jean-Christophe, de Genève, à Bourmets, et Jodry Alain, du Peuchapatte, à Versoix, lesquels signent collectivement à deux. Nouvelle adresse: rue du Nant 8.

Journal No 7042 du 14.06.2004
(02316972 / CH-660.1.976.001-5)

■ **PB Finance SA**, à Genève, réalisation de toutes affaires en relation avec la promotion, l'achat, la vente, l'échange, etc. (FOSC du 31.03.2000, p. 2178). Fiduciaire Tecafin SA n'est plus réviseur.
Journal No 7043 du 14.06.2004
(02316974 / CH-660.0.905.996-5)

■ **Petroval SA**, à Meyrin, négoce de pétrole brut, de produits pétroliers etc. (FOSC du 14.11.2003, p. 9). Transformation des 2'500 actions de CHF 100, jusqu'ici au porteur, en 250 actions de CHF 1'000, nominatives. Capital-actions porté de CHF 250'000 à CHF 6'000'000 par l'émission de 5'750 actions de CHF 1'000, nominatives. Capital-actions: CHF 6'000'000, entièrement libéré, divisé en 6'000 actions de CHF 1'000, nominatives. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 02.06.2004.
Journal No 7044 du 14.06.2004
(02316976 / CH-660.2.443.000-9)

■ **Pharmacie Servette-Ecole, Ch. Massard & Cie**, à Genève, pharmacie à l'enseignement «Servette Ecole» (FOSC du 30.04.1980, p. 1442). L'inscription no 2801 du 17.04.1980 est rectifiée en ce sens qu'une associée porte le nom de Christiane Massard et non pas Christine Massard. Les associés Massard Française, maintenant domiciliée à Anières, Massard Jacques et Vuchot Hélène signent désormais individuellement.
Journal No 7045 du 14.06.2004
(02316978 / CH-660.0.186.980-3)

■ **Pro-Mond SA**, à Genève, exploitation d'agence de publicité et travaux d'étude, etc. (FOSC du 12.08.2002, p. 6). «Pierre Richa & Partners SA, Société Fiduciaire» n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: FIREX AUDIT & CONSULTING SA, à Genève.
Journal No 7046 du 14.06.2004
(02316980 / CH-660.0.978.993-2)

■ **Regina-Film SA, en liquidation**, à Genève, achat, vente et location de films, etc. (FOSC du 18.12.2001, p. 9958). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 08.06.2004
Journal No 7047 du 14.06.2004
(02316982 / CH-660.0.037.949-0)

■ **SC Business Bar SARL**, à Genève, exploitation de bars, restaurants, etc. (FOSC du 11.08.2003, p. 5). La procuration de Mantela Gaitantzis Despina est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Gomez José Ramon, d'Espagne, à Genève.
Journal No 7048 du 14.06.2004
(02316984 / CH-660.0.730.003-7)

■ **Sogel**, à Vernier, fondation, prémunir le personnel de Société Générale pour l'Industrie (SGI) - Ingénieurs-Conseils, à Genève, etc. (FOSC du 11.11.2003, p. 7). Les pouvoirs de Koster Torsten, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Wassenberg Laurent, des Pays-Bas, à Blonay, membre du conseil, signe collectivement à deux.
Journal No 7049 du 14.06.2004
(02316986 / CH-660.0.053.977-9)

■ **Soleil Genève SA**, à Genève, création, réalisation, fabrication et commercialisation de pièces de joaillerie, etc. (FOSC du 11.11.2003, p. 7). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 02.06.2004. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Soleil Genève SA, en liquidation**. Liquidatrice: Gokay-Sigg Dariane, jusqu'ici administratrice, laquelle continue à signer individuellement.
Journal No 7050 du 14.06.2004
(02316988 / CH-660.0.752.996-5)

■ **Stylesystem SA**, à Collonge-Bellerive, commerce d'articles de mode et exploitation de boutiques (FOSC du 20.12.2002, p. 8). Eisenhut Dominique n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Eisenhut Peter R., jusqu'ici président, reste seul administrateur et continue à signer individuellement.
Journal No 7051 du 14.06.2004
(02316990 / CH-660.1.108.991-8)

■ **Support Prévoyance - SUPPRE SA**, à Carouge (GE), activités ayant trait à la prévoyance professionnelle individuelle et collective, etc. (FOSC du 16.03.2004, p. 8). Nouvelle adresse: rue Jacques-Grosselin 8.
Journal No 7052 du 14.06.2004
(02316992 / CH-660.1.888.003-9)

■ **Telecom and Logistics Associates Sàrl**, à Genève, services dans le domaine de la télécommunication, etc. (FOSC du 03.08.1995, p. 4363). Nouvelle adresse: route de Florissant 86c.
Journal No 7053 du 14.06.2004
(02316994 / CH-660.0.954.995-6)

■ **WRG-FM SA**, à Genève, exploiter à Genève une radio, etc. (FOSC du 14.11.2003, p. 10). Hornfeld Howard et Morot Sylvie ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Kooymann René, des Pays-Bas, à Genève, et Metaxas Babis, de Grèce, à Londres, GB, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Journal No 7054 du 14.06.2004
(02316996 / CH-660.0.256.996-5)

RADIATIONS

■ **Association des Amis de FADO Fondation des Ateliers de Direction d'Orchestre Eric Bauer - Genève**, à Genève (FOSC du 31.07.1998, p. 5315). L'association est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal No 7055 du 14.06.2004
(02316998 / CH-660.1.411.998-1)

■ **DH Software Product Services SA, en liquidation**, à Genève, concevoir, réaliser, promouvoir, commercialiser tous produits, programmes, etc. (FOSC du 02.10.2002, p. 5). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7056 du 14.06.2004
(02317000 / CH-660.0.170.966-2)

■ **FONDATION CRESSY BIEN-ETRE**, à Confignon (FOSC du 14.10.2002, p. 6). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 08.06.2004, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal No 7057 du 14.06.2004
(02317002 / CH-660.2.033.000-7)

■ **GK Management SA, en liquidation**, à Genève, services et conseils en matière de recherches, etc. (FOSC du 22.10.2002, p. 6). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7058 du 14.06.2004
(02317004 / CH-660.0.787.993-0)

■ **Grisor SA, en liquidation**, à Genève, participer à toutes affaires commerciales, financières et immobilières, etc. (FOSC du 01.12.2003, p. 7). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7059 du 14.06.2004
(02317006 / CH-660.0.187.962-9)

■ **Lunelle SA, en liquidation**, à Genève, importation et exportation, etc. (FOSC du 07.11.2002, p. 8). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7060 du 14.06.2004
(02317008 / CH-660.0.252.982-1)

■ **Maldives Travel, Benz**, à Genève, vente par Internet d'arrangements touristiques (FOSC du 14.05.2003, p. 6). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.
Journal No 7061 du 14.06.2004
(02317010 / CH-660.0.942.003-4)

■ **Medical Invest SA, en liquidation**, à Genève, détention de participations dans des sociétés du secteur médical, etc. (FOSC du 23.12.2002, p. 8). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7062 du 14.06.2004
(02317012 / CH-660.0.851.993-9)

■ **Net Work JCM SA**, à Carouge (GE), société dissoute sans liquidation au sens de l'art. 748 CO, tous services d'entretien et de nettoyage, etc. (FOSC du 27.02.2003, p. 7). Les créanciers ayant été payés ou ayant reçu des sûretés, la société est radiée.
Journal No 7063 du 14.06.2004
(02317014 / CH-660.0.066.986-0)

■ **Nettoyage Alfredo Calhau**, à Genève, entreprise de nettoyage d'immeubles, etc. (FOSC du 14.02.2000, p. 1014). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.
Journal No 7064 du 14.06.2004
(02317016 / CH-660.0.317.000-4)

■ **Numarco SA, en liquidation**, à Genève, commerce de pièces de monnaies anciennes, etc. (FOSC du 01.02.2000, p. 0708). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7065 du 14.06.2004
(02317018 / CH-660.0.244.976-5)

■ **Oisellerie Michel Jutzet**, à Genève, commerce zoologique (FOSC du 30.08.1991, p. 3794). L'inscription est radiée par suite de décès et cessation de l'exploitation.
Journal No 7066 du 14.06.2004
(02317020 / CH-660.0.201.979-7)

■ **Promohypermarkt International GmbH, Müllheim, succursale de Meyrin**, à Meyrin, achat et vente de produits et services de tous genres (FOSC du 04.04.2002, p. 7). La succursale est radiée par suite de cessation de l'exploitation.
Journal No 7067 du 14.06.2004
(02317022 / CH-660.0.165.002-0)

■ **SAFETY HI-TECH SA, en liquidation**, à Genève, commerce, distribution, importation et exportation de matériaux, etc. (FOSC du 23.12.2002, p. 8). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7068 du 14.06.2004
(02317024 / CH-660.1.621.001-2)

■ **SAIN Société d'Application d'Inventions Nouvelles SA, en liquidation**, à Carouge (GE) (FOSC du 28.04.2003, p. 10). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7069 du 14.06.2004
(02317026 / CH-660.0.035.947-1)

■ **SANIFILTRE SA, en liquidation**, à Thônex, fabrication, commercialisation, installation et commerce de produits, etc. (FOSC du 30.01.2003, p. 7). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7070 du 14.06.2004
(02317028 / CH-660.1.539.000-5)

■ **Siletta SA, en liquidation**, à Thônex, administration de participations à toutes entreprises commerciales, etc. (FOSC du 12.06.2002, p. 7). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7071 du 14.06.2004
(02317030 / CH-660.0.043.958-2)

■ **Société Immobilière Avenue Pictet de Rochemont 4, en liquidation**, à Genève, société anonyme (FOSC du 22.05.2003, p. 7). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7072 du 14.06.2004
(02317032 / CH-660.0.038.942-6)

■ **Société Immobilière Boulevard de la Cluse 18, en liquidation**, à Genève, société anonyme (FOSC du 17.05.2001, p. 3732). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7073 du 14.06.2004
(02317034 / CH-660.0.058.946-8)

■ **Sodacom SA, en liquidation**, à Genève, effectuer toutes affaires financières, etc. (FOSC du 08.05.2003, p. 5). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7074 du 14.06.2004
(02317036 / CH-660.0.259.959-2)

■ **Somefinim SA, en liquidation par suite de faillite**, à Vernier, contrôle et gestion dans toutes entreprises commerciales, etc. (FOSC du 28.02.1996, p. 1163). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office.
Journal No 7075 du 14.06.2004
(02317038 / CH-660.0.030.988-4)

■ **TLS INTERNATIONAL SA, en liquidation**, à Genève, commerce, importation et exportation de marchandises, etc. (FOSC du 30.12.2002, p. 15). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal No 7076 du 14.06.2004
(02317040 / CH-660.0.303.999-3)

FOSC DU 21 JUIN 2004, NO 117.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **ALSSA Rénovation Sàrl**, à Carouge (GE), avenue Cardinal-Mermillod 36. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 11.06.2004. But: rénovation ainsi que tous travaux dans le domaine du bâtiment, notamment peinture, carrelage, parquet. Capital: CHF 20'000. Associés: Gauthey Olivier, de L'Abergement, à Chavannes-de-Bogis, pour une part de CHF 19'000, et Gauthey Jérôme, de L'Abergement, à Chavannes-de-Bogis, pour une part de CHF 1'000. Gérant: l'associé Gauthey Olivier avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce.
Journal No 7078 du 15.06.2004
(02318626 / CH-660.1.292.004-3)

(Suite page suivante)

Autorisations

Publication FAO du 9 août 2004

Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement POLICE DES CONSTRUCTIONS

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	LDTR	Dérogradation demandée			Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
					LCI	LALAT	LPMNS**					
APA 23239	Azoulay, A. D.	Erbeia, B., arch.	Création d'un portail et d'une clôture	—	—	—	—	5	2505, 2506	16	Chêne-Bougeries, 96, rte de Chêne	Azoulay, A. D.
● APA 23266	Fondation immobilière patrimoine p.a. Siegrist, J.-M., avocat	Richardet, J.-L. et Saini, H., arch.	Changement d'affectation de 2 logements en locaux commerciaux au rez-de-chaussée	8	—	—	—	2	4332	16	Cité, 11, bd des Philosophes	Fondation immobilière patrimoine
◆ APA 23267	Fondation immobilière patrimoine p.a. Siegrist, J.-M., avocat	Richardet, J.-L. et Saini, H., arch.	Changement d'affectation de locaux commerciaux en un logement au 1er étage	8	—	—	—	1	5160	49	Cité, 10, rue du Temple	Fondation immobilière patrimoine
APA 23271	Brollet SA	Nicolas, A., arch. c/o Brollet SA	Réfection des menuiseries extérieures et de la production de chaleur	9	—	—	—	2	1115	55	Plainpalais, 8, rue de la Colline	SI Champel-Arve A
APA 23394	Dubi, E.	—	Véranda télescopique	—	—	—	—	5	4138	53	Vernier, 43, ch. du Québec	Dubi, E.
APA 23401	CGC-Energie SA p.a. Chollet et Baldacci SA	—	Installation d'une citerne à mazout en cave	—	—	—	—	Agr. dév. 3	791	10	Onex, 1, rue du Comte-Géraud	Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève Dupont, J., Mme
APA 23402	Agence immobilière R. Burger SA	—	Transformation de bureaux	—	—	—	—	4B dév. 4B	14111	31	Meyrin, 1, ch. Antoine-Verchère	Niederhauser, O. et J., M. et Mme
APA 23418	Niederhauser, O. et J., M. et Mme	—	Couvert à voitures, installation de panneaux solaires sur toiture	—	—	—	—	5	10841	6	Troinex, 6 A, ch. de Sous-le-Crêt	UBS SA, SI Rue de Genève 20/22
APA 23420	Etat de Genève, DAEL	Sommer, J., ing. c/o SD Ingénierie Genève SA	Modification de marquises existantes	—	—	—	—	4B dév. 3	4003, 4097	17	Chêne-Bourg, 18, 20, rue de Genève	Etat de Genève
APA 23485	Du Pont de Nemours international SA	Gendre, G., ing. pour RG Riedweg et Gendre SA	Assainissement du local stockage mazout	—	—	—	—	Agr. dév. ind. art.	13966	24	Meyrin, 146, rte du Nant-d'Avril - rue de Veyrot	Schweizer, R. et A., M. et Mme
98972	Schweizer, R. et A., M. et Mme	Mattana, E., arch.	Villa contiguë	—	59	—	—	5	4368	11	Plan-les-Ouates, 7, ch. des Bougeries	Claudiel, M. et S., Mme et M.
98974	Claudiel, M. et S., Mme et M.	—	Surélévation d'une villa, agrandissement fenêtre et création d'ouvertures	—	59	—	—	5	6050	31	Thônex, 4 A, ch. de Bédex	

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.

LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.

Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la commission cantonale de recours en matière de constructions conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).

* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales. Toutes indications utiles peuvent être obtenues,

à ce propos, au guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 5^e étage.

** Les travaux font l'objet d'une autorisation de principe prise par arrêté du Conseil d'Etat.

● Changement d'affectation de 2 appartements de 4 pièces, réalisé en 1964 et respectivement en 1975, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble 11, boulevard des Philosophes, en locaux commerciaux, sera compensé par la transformation d'une surface commerciale en un logement de 6 pièces dans l'immeuble sis 10, rue du Temple. Transformation d'un local commercial en un appartement de 6 pièces se fait en compensation du changement d'affectation de 2 appartements de 4 pièces au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 11, boulevard des Philosophes.

◆ Transformation d'un local commercial en un appartement de 6 pièces se fait en compensation du changement d'affectation de 2 appartements de 4 pièces au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 11, boulevard des Philosophes. Changement d'affectation de 2 appartements de 4 pièces, réalisé en 1964 et respectivement en 1975, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble 11, boulevard des Philosophes, en locaux commerciaux sera compensé par la transformation d'une surface commerciale en un logement de 6 pièces dans l'immeuble sis 10, rue du Temple.

Ventes d'appartements (art. 39 LDTR)

Publication FAO du 9 août 2004

Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement

Requête n°	Requérant et propriétaire de l'appartement	Mandataire	Objet	Lieu et commune	Acquéreur de l'appartement	Prix de vente
8617	Peyer, J. G.	—	Appartement No 9.02 de 3 pièces au 5e étage	Cologny, 9 D, plateau de Frontenex	Sadat-Tehrani-Essalat, Z., Mme	695 000 F
8620	Hainich-Joos, D., Mme	—	Appartement No 4.02 de 4 pièces au 1er étage	Plainpalais, 40, av. de Miremont	Descordes, E., Descordes, V., Mme	800 000 F
8633	Latsis Catsiapis, M., Mme	—	Appartement No 3045 de 7 pièces au 4e étage	Grand-Saconnex, 30, ch. du Pommier	Latsis, A., Mme	576 368,88 F
8635	Baechler, E.	—	Appartement No 8.04 de 4 pièces au 5e étage	Meyrin, 25, rue de la Prulay	Venkatasubramanian-Gopalarathnam, S. et V., M. et Mme	520 000 F
8636	Tamman, S.	—	Appartement No 9.05 de 7 pièces au 5e étage	Plainpalais, 10, ch. de Beau-Soleil	Bourgeon, A.	3 400 000 F

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.

Les décisions publiées ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la présente publication auprès de la commission cantonale de recours en matière de constructions (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **DG Office Sàrl**, à Carouge (GE), avenue Cardinal-Mermillod 36. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 11.06.2004. But: prestations de services dans le domaine de l'administration, le secrétariat et la comptabilité. Capital: CHF 20'000. Associés: Gauthey Jérôme, de L'Abergement, à Chavannes-de-Bogis, pour une part de CHF 18'000,

et Gauthey Olivier, de L'Abergement, à Chavannes-de-Bogis, pour une part de CHF 2'000. Gérants: les associés Gauthey Jérôme et Gauthey Olivier avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 7079 du 15.06.2004 (02318630 / CH-660.1.293.004-9)

■ **Enersid Association**, à Veyrier, chemin de la Place Verte 23 D, c/o Robert-Courtney Mullins Arevalo. Nouvelle association. Statuts du: 10.05.2004. But: promouvoir, soutenir et gérer des projets d'électrification rurale dans les pays en voie de développement au moyen de micro systèmes d'énergie renouvelable tel que des appareils so-

laires, éoliques ou hydroélectriques. Ressources: dons; subventions; revenus d'activités; prêts. Administration: le comité exécutif. Signature individuelle de Mullins Arevalo Robert-Courtney, de Veyrier, à Genève, président et membre du comité exécutif. Journal No 7080 du 15.06.2004 (02318636 / CH-660.1.294.004-8)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **GEGALI Sàrl**, à Genève, avenue Wendt 22, c/o Oreste et Françoise Paola. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 09.06.2004. But: gestion et exploitation de tous commerces, soit directement soit par mise en gérance. Capital: CHF 20'000. Associés: Paola Françoise, de France, à Genève, et Paola Oreste, d'Italie, à Genève, tous deux pour une part de CHF 10'000. Gérants: les associés Paola Françoise et Paola Oreste avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 7081 du 15.06.2004 (02318638 / CH-660.1.295.004-0)

■ **Idfil Sàrl**, à Vernier, chemin de l'Esplanade 37, c/o Yannick Göring. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.06.2004. But: prestations de services, vente de produits et formation de personnel dans le domaine de la maintenance et du dépannage sur machines d'électroérosion. Capital: CHF 20'000. Associés: Göring Yannick, de Zurich, à Vernier, pour une part de CHF 11'000, et Tuvo Damien, d'Onex, à Chavannes-de-Bogis, pour une part de CHF 9'000. Gérants: les associés Göring Yannick et Tuvo Damien avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 7082 du 15.06.2004 (02318644 / CH-660.1.296.004-6)

■ **JULI TRADING SA**, à Genève, place du Molard 3, c/o Monfrini, Crettol et Associés, avocats. Nouvelle société anonyme. Statuts du 04.06.2004. But: négoce, importation et exportation de produits divers, notamment dans le domaine du textile et de l'agriculture; achat et vente de participations, biens meubles et immeubles en relation avec son but, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE; conseil à toutes sociétés et entreprises étrangères, notamment turques. Capital: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Prétôt Didier Olivier, du Noirmont, à Ponte Capriasca, est administrateur unique avec signature individuelle. Révisseur: Gestofisa Sàrl, à Plan-les-Ouates. Journal No 7083 du 15.06.2004 (02318646 / CH-660.1.297.004-4)

(Suite page suivante)

Requêtes en autorisations

Publication FAO du 9 août 2004

Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement POLICE DES CONSTRUCTIONS

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	LDTR	Dérogation demandée LCI LALAT	Abattage d'arbres**	Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
A. Demandes définitives											
96732/2	Plan, O., Campanale, S., M. et Mme, Bannwart, O., Fratita, C.	Zryd, J. et Sauthier, M., arch. chez Atelier d'architecture Archiconcept A 33	Immeuble de logements, garage souterrain: modifications diverses du projet initial	—	— —	—	5 dév. 4B	10232, 11071, 11419	2	Confignon, 2 à 12, rue Louis-Frédéric-Eckert	Plan, O., Campanale, S., M. et Mme, Bannwart, O., Fratita, C.
98223/2	Ruiz, M., Mme	Röthlisberger, S., arch.	Villa avec garage: piscine	—	— —	—	5	10624	8	Confignon, 20, ch. de la Boule	Ruiz, M., Mme et Ruiz, J.
99310	DAEL	Mocellin, B. et Steigerpartner, arch. c/o BMS architecture	ECG Henri-Dunant: surélévation du bâtiment, transformations intérieures	—	— —	—	5 dév. 3	4029	51	Petit-Saconnex, 20, av. Edmond-Vaucher	Etat de Genève
99311	Commune de Thônex, commune de Chêne-Bourg	Tufo, F., ing. pour Citec ingénieurs conseils SA	Aménagement d'une zone 30 km/h	—	— —	—	5, 5 dév. 4B	DP4177, DP4180, DP4182, DP4191, DP4202, DP4204	19-20-22-25-27	Chêne-Bourg - Thônex, av. de Bel-Air - ch. de la Mousse - ch. du Petit-Bel-Air - ch. des Mésanges	DP communal
99312	Commune de Chêne-Bourg	Tufo, F., ing. pour Citec ingénieurs conseils SA	Réaménagement de la chaussée et des carrefours, modération de trafic, stationnement et marquage	—	— —	—	5	DP4181, DP4198	19-25	Chêne-Bourg, av. des Vergys	DP communal

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Kobold sarl**, à Genève, avenue Dumas 12, c/o Olivier et Christine Bertrand. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.06.2004. But: fabrication, production, transformation et commercialisation d'objets, produits et articles manufacturés ou non, dans les domaines de l'audio, de la musique, des jeux et activités diverses, de la décoration et du cadeau, de l'aménagement extérieur, du textile, de l'informatique, téléphonie et bureautique; fonctions de consultance et de service liées aux domaines du conseil juridique et fiscal, organisation d'entreprises, des moyens de production, de la conception d'opérations financières ou commerciales; conseil, formation, expertise technique et assistance dans ces domaines; prestation de service et intervention en tant qu'intermédiaire. Capital: CHF 20'000. Associés: Bertrand Christine et Bertrand Olivier, tous deux de Belgique, à Genève, pour une part de CHF 10'000 chacun. Gérants: les associés Bertrand Christine et Bertrand Olivier avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 7084 du 15.06.2004 (02318654 / CH-660.1.298.004-5)

■ **KOH SAMUI, Ozcelik Baki**, à Genève, route de Florissant 16. Titulaire: Ozcelik Baki, de Lancy, à Genève. Objet: exploitation d'un café-restaurant thaïlandais. Journal No 7085 du 15.06.2004 (02318660 / CH-660.1.299.004-1)

■ **MJ Assurances, M. Jaggi**, à Genève, rue du Mont-Blanc 7. Titulaire: Jaggi Maryline, de Gsteig, à Collex-Bossy. Objet: courtier en assurances. Journal No 7086 du 15.06.2004 (02318666 / CH-660.1.300.004-3)

■ **Nergiz Primeur Sàrl**, à Onex, route de Chancy 94. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.06.2004. But: importation, exportation, commerce de fruits, légumes et autres produits; transport de marchandises et de personnes. Capital: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens: selon contrat du 10.06.2004, un camion «Mercedes Benz 409 D» de 1983, un véhicule automobile de marque «Citroën Jumper 2.0 l» de 1998, et un lot de fruits et légumes selon liste au 17.05.2004, pour CHF 25'360, en contrepartie duquel sont remises deux parts de CHF 10'000, le solde étant porté au crédit de l'apporteuse. Associés: Nergiz Emré, et Nergiz-Özer Hülya, tous deux de et à Onex, pour une part de CHF 10'000 chacun. Gérants: les associés Nergiz Emré et Nergiz-Özer Hülya, avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 7087 du 15.06.2004 (02318672 / CH-660.1.301.004-9)

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.

LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.

Durant les 30 jours à compter de la présente publication, les dossiers ainsi que les éventuels rapports d'impact peuvent être consultés au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, police des constructions, 5, rue David-Dufour, Genève. Les observations éventuelles doivent lui être adressées dans le même délai.

* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales.

Toutes indications utiles peuvent être obtenues, à ce propos, au guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 5^e étage.

** La présente publication vaut publication de la requête en autorisation d'abattage d'arbres. Ce dernier dossier peut être consulté, dans les 30 jours, au département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, service des forêts, de la protection de la nature et du paysage, 2, rue Henri-Fazy, Genève.

Les observations éventuelles doivent lui être soumises dans le même délai.

Autorisation d'abattage d'arbres

Publication FAO du 9 août 2004

Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage

Dossier	Requérant	Propriétaire	Motif	Parcelle	Feuille	Commune et lieu	Arbres
---------	-----------	--------------	-------	----------	---------	-----------------	--------

A. Autorisation d'abattage d'arbres délivrée en liaison avec une autorisation de construire

2004

0817-0-1	Mattana	Schweizer, R. et A.	A	4638	—	Plan-les-Ouates, 7, ch. des Bougeries	selon plan
----------	---------	---------------------	---	------	---	---------------------------------------	------------

A = Immeubles. B = Chaussées, canalisations. C = Places de parc, garages. D = Lignes aériennes. E = Travaux fluviaux. F = Cultures. G = Servitudes. H = Sécurité, salubrité. I = Entretien végétation. K = Divers.

La décision présentement publiée peut faire l'objet d'un recours auprès de la commission cantonale de recours en matière de constructions (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3, téléphone: 022 388 12 20) dans un délai de 30 jours à compter de sa publication. Le dossier peut être consulté au service des forêts, de la protection de la nature et du paysage, 2, rue Henri-Fazy, 3^e étage, de 8 h 30 à 12 h.

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **RJ TRAINING SA**, à Genève, place De-Cornavin 14-16, c/o LEUBAZ & ASSOCIÉS Sàrl. Nouvelle société anonyme. Statuts du 11.06.2004. But: création, exploitation et achat de centres de fitness, soins esthétiques et solariums; instruction et formation en rapport avec les métiers de la forme, notamment pour le personnel d'entreprise; achat, prise de participation et vente de centres de fitness; étude, conseils, exploitation et diffusion de concepts en rapport avec la forme physique; commercialisation de produits en relation avec cette activité, notamment de produits de soins, aliments et machines; exploitation de restaurant et débits de boisson. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Leubaz Jean-Pierre, de Buttes, à Vernier, administrateur

unique avec signature individuelle. Réviseur: Edmond Golaz, à Genève. Journal No 7088 du 15.06.2004 (02318676 / CH-660.1.302.004-8)

■ **STARLING LLC, Albany, New-York, succursale de Genève**, à Genève, rue de Rive 4. Succursale de STARLING LCC, Limited Liability Company, Albany, New-York, USA, inscrite auprès du Secretary of State, State of New-York, USA, le 04.12.2003 sous le numéro #31204000550. Statuts du: 04.12.2003. But et objet particulier de la succursale: commerce dans le domaine des polymères. Capital émis et versé: USD 1, divisé en une part de USD 1. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Caversham LLC, à Albany, USA. Signature individuelle limitée aux affaires de la succursale de Collet Bernard, de Genève, à Lancy, directeur de la succursale.

Journal No 7089 du 15.06.2004 (02319698 / CH-660.1.303.004-0)

■ **Travel & Business Consulting Sàrl**, à Meyrin, route de l'Aéroport 10. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 26.05.2004. But: services dans les domaines du voyage, de l'aviation, des assurances et des produits financiers; commerce de biens et services en relation avec ces biens. Capital: CHF 21'000. Associés: Frey Reynald, de Genève, à Chavannes-de-Bogis, pour une part de CHF 7'000, et Arnaut Sarah, de France, à Annemasse, F, pour une part de CHF 14'000. Gérants: les associés Frey Reynald et Arnaut Sarah, respectivement avec signature individuelle et signature collective à deux. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 7091 du 15.06.2004 (02318694 / CH-660.1.304.004-6)

■ **VelaReal Estate Holding SA**, à Genève, chemin Doctoresse-Champendal 4. Nouvelle société anonyme. Statuts du 11.06.2004. But: prise de participations dans des sociétés propriétaires de biens immobiliers à l'étranger; acquisition et exploitation d'immeubles à l'étranger. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Ferro Vicente, de Chêne-Bougeries, à Corsier, président, Pernin Maurice, du Grand-Saconnex, à Chêne-Bourg, viceprésident, et Kresse Philippe, de Genève, à Collonge-Bellerive, secrétaire, tous trois avec signature collective à deux. Réviseur: Fiduciaire J. Antonio Mendez, à Genève. Journal No 7092 du 15.06.2004 (02318696 / CH-660.1.305.004-4)



Feuille d'Avis Officielle de la République et canton de Genève

SOUSCRIPTION D'ABONNEMENT

Publicité et administration
Publicitas SA
Rue de la Synagogue 35
CP 5845 - 1211 Genève 11
Tél. 022 807 34 00 - fax 022 807 35 25
faoge@publicitas.ch

Tarif 2004 (tva incluse)	12 mois	6 mois	3 mois	<input type="checkbox"/> 12 mois	<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 3 mois	<input type="checkbox"/> AVS/établissements publics
<input type="checkbox"/> Genève	175.-	150.-	138.-	Entreprise:			
<input type="checkbox"/> Hors canton	199.-	173.-	159.-	Nom, prénom:			
<input type="checkbox"/> Etranger	325.-	—	—	Adresse:			
<input type="checkbox"/> AVS/établi. publics	155.-	—	—	Date: Signature:			